

RAPPORT DE RECHERCHE

Laval alliée contre les violences sexuelles

Étude multisectorielle : comprendre et agir
contre les violences sexuelles

AUTRICES

Mylène Fernet, Ph.D.

Professeure titulaire au Département de sexologie, Université du Québec à Montréal et titulaire du Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité

Jade Moran-Novash

Agente de recherche au Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité

Justine Lahaie-Gagnon

Agente de recherche au Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité

Lauriane Dufour

Chargée de projet pour Laval alliée contre les violences sexuelles

Geneviève Brodeur

Coordonnatrice au Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité

Auxiliaires de recherche

- Émilie St-Germain, étudiante au baccalauréat en sexologie, UQAM
- Mariane Martineau, étudiante au baccalauréat en sexologie, UQAM
- Amély Grondin, étudiante au baccalauréat en sexologie, UQAM
- Éloïse Fréchette, étudiante au baccalauréat en sexologie, UQAM
- Rebecca Patone, étudiante au baccalauréat en sexologie, UQAM
- Camilia Duranleau-Paré, étudiante baccalauréat en psychologie, UQAM

Cellule de travail Laval alliée contre les violences sexuelles

Association lavalloise pour le transport adapté (ALTA) ; Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval (CAVAC) ; Centre désigné de Laval pour les victimes d'agression sexuelle ; Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS) ; Collège Montmorency ; Centre de prévention et d'intervention pour les victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) ; Directeurs des poursuites criminelles et pénales de Laval (DPCP) ; Directeur de la protection de la jeunesse de Laval (DPJ) ; Les Survivantes du Service de police de Laval (SPL) ; Services intégrés ; Sphère santé sexuelle globale (Sphère SSG) ; Sports Laval ; Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) ; Ville de Laval ; Zéro exploitation.

Consultation et élaboration des recommandations

- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval (Katherine Neale)
- Centre de services scolaire de Laval (Marc Pagé et Marie-France Charlebois)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (Vicky Cloutier)
- Marie-Vincent (Stéphanie Cyr et Véronique Dubois)
- Pôle lavallois d'enseignement supérieur (Daniel Desgens)
- Sports Laval (Martin Savoie)
- Ville de Laval (Maude Calvé-Thibault et Philippe Dutil)
- Zéro Exploitation (Amanda Ricotta et Kaila Bertone)

Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVCASL).

Le projet Laval alliée contre les violences sexuelles est réalisé grâce à la participation de la Fondation Lucie et André Chagnon de même que celle de la Ville de Laval dans le cadre de l'Entente sectorielle pour la mise en œuvre de la Politique régionale de développement social de Laval.



AVANT-PROPOS

Le projet *Laval alliée contre les violences sexuelles* (LACVS) est né de la volonté de mieux comprendre et de répondre aux réalités propres au territoire lavallois en matière de violences sexuelles. Il s'inscrit dans une démarche de mobilisation concertée visant à développer des réponses adaptées aux besoins spécifiques des différents secteurs et en reconnaissant la nature systémique des violences sexuelles, encore trop souvent méconnue ou insuffisamment documentée dans certains milieux.

L'idée de ce projet a émergé dans un contexte de prise de conscience accrue des violences sexuelles, notamment à la suite du mouvement #MoiAussi, qui a mis en lumière des expériences et des dynamiques longtemps taboues, banalisées ou passées sous silence. Les discussions et échanges avec les intervenant-es de terrain ont mis en évidence un besoin urgent d'agir, dans une perspective intersectionnelle, afin de tenir compte de la pluralité des expériences vécues. Cette urgence se traduit par la nécessité non seulement de mieux documenter les enjeux et de soutenir les populations vulnérables ou minorisées. Elle implique aussi d'accompagner et de soutenir ceux et celles qui œuvrent auprès d'elles, ainsi que les milieux dans lesquels ces violences peuvent survenir, dans une optique d'alliance et de responsabilité partagée pour prévenir et intervenir face à ces violences.

En 2021, la Fondation Lucie et André Chagnon et la Ville de Laval ont soutenu le projet en lui accordant un financement dans le cadre du protocole d'entente de la Politique régionale de développement social (PRDS), permettant de lancer les premières démarches et de structurer LACVS. Le projet s'est organisé autour d'une cellule de travail interdisciplinaire, réunissant des partenaires de divers secteurs. Cette structure collaborative a permis de définir clairement les objectifs de LACVS :

- Mieux comprendre les enjeux locaux liés aux violences sexuelles et documenter les réalités et besoins spécifiques des différentes populations et milieux d'intervention ;
- Recenser les ressources existantes sur le territoire, les promouvoir et en améliorer la visibilité auprès des personnes et instances concernées ;
- Contribuer au développement de stratégies concertées, afin de renforcer la prévention et l'intervention face aux violences sexuelles ;

Cet avant-propos vise à situer l'étude présentée dans ce rapport. Il souligne que LACVS est le fruit d'une démarche financée par la PRDS, portée par une gouvernance intersectorielle et soutenue par l'engagement des partenaires du territoire. L'étude sectorielle constitue une étape centrale pour comprendre les enjeux locaux, nourrir la réflexion collective et orienter des interventions concertées ancrées dans les réalités lavalloises.

REMERCIEMENTS

Laval alliée contre les violences sexuelles (LACVS) et la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVCASL) souhaitent exprimer leur profonde reconnaissance envers l'ensemble des personnes et organisations ayant contribué à la réalisation de cette étude.

Nous remercions tout d'abord la Fondation Lucie et André Chagnon et la Ville de Laval dans le cadre du protocole d'entente de la Politique régionale de développement social (PRDS), dont le soutien financier a rendu possible la mise en œuvre de cette démarche d'envergure. Leur engagement envers le développement social, l'ancrage communautaire et la création d'environnements plus sécuritaires constitue un levier essentiel pour l'avancement de projets structurants comme LACVS.

Nos remerciements vont aussi au Laboratoire d'étude sur la violence et la sexualité de l'UQAM, dont l'apport méthodologique, analytique et organisationnel a été fondamental à l'étude. De la formation des personnes impliquées à la conception des outils, jusqu'à l'analyse et la rédaction, le travail soutenu a permis de structurer et de mener à terme un projet d'une ampleur importante, couvrant simultanément trois secteurs d'activité distincts et contrastés.

Nous exprimons par ailleurs notre gratitude à la cellule de travail LACVS, composée de partenaires intersectoriels engagés et passionnés. Leur participation active, leur expertise terrain et leur implication ont été déterminantes pour orienter le projet, valider les besoins et assurer la pertinence des actions proposées.

Nous soulignons également le précieux apport des consultant·es ayant contribué au développement des recommandations pour les milieux scolaire, sportif et communautaire. Cette collaboration illustre la richesse et l'importance d'une démarche participative, où l'échange entre acteur·trices de terrain et chercheur·euses génère des résultats d'autant plus significatifs qu'ils sont directement adaptés aux réalités de chaque secteur.

Nos remerciements chaleureux aux bénévoles responsables des réseaux sociaux de LACVS, ainsi qu'à toutes les personnes et organisations ayant contribué de près ou de loin au projet — en participant aux entrevues, en relayant nos messages, en nous accueillant dans leur milieu ou en partageant leur expertise. Leur générosité a permis d'ancrer LACVS dans la réalité des milieux lavallois et de nourrir la création d'actions significatives.

Enfin, nous exprimons notre solidarité envers toutes les personnes victimes de violences sexuelles, en reconnaissant le courage et la résilience dont elles font preuve. Nous espérons que ce travail contribue, à son échelle, à soutenir leur cheminement et à renforcer la prévention et la sécurité dans les milieux concernés.

À toutes et à tous, merci.



Lauriane Dufour
Chargée de projet Laval alliée
contre les violences sexuelles



Geneviève Dionne, TS
Directrice générale, TCVCASL

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	16
REMERCIEMENTS	5	Critères de sélection et stratégies de recrutement	18
INTRODUCTION	8	Secteur scolaire	19
MISE EN CONTEXTE	10	Secteur sportif	19
Enjeux et définitions des violences sexuelles	12	Secteur communautaire	19
Ampleur du phénomène au Québec	12	Description de l'échantillon	19
Conséquences physiques, psychologiques et sociales	12	Outils de collecte de données	20
Mobilisations sociales et réponses institutionnelles	13	Questionnaires	20
Approches de prévention et besoins organisationnels	13	Entretiens individuels	20
Pertinence et choix des secteurs à l'étude	14	Groupe de discussion	20
Présentation des secteurs à l'étude	14	Stratégies d'analyse	20
Secteur scolaire	14	Interprétation des données et développement des recommandations	21
Secteur sportif	14	Considérations éthiques	21
Secteur communautaire	15	RÉSULTATS DE LA RECHERCHE	22
Analyse multisectorielle des enjeux et besoins en prévention et intervention	15	Tableau récapitulatif des constats issus du secteur scolaire	24
Objectifs spécifiques de l'étude	15	Leadership et engagement institutionnel	27
		Climat et culture organisationnelle	27
		Politiques et procédures	27
		Ressources et soutien organisationnel	28
		Compétences et formation du personnel	28
		Tableau récapitulatif des constats issus du secteur sportif	29
		Leadership et engagement institutionnel	31

Climat et culture organisationnelle	31	RECOMMANDATIONS	48
Politiques et procédures	31	1. Leadership et engagement institutionnel	50
Ressources et soutien organisationnel	32	Secteur scolaire	50
Compétences et formation du personnel	32	Secteur sportif	50
		Secteur communautaire	52
Tableau récapitulatif des constats issus du secteur communautaire	33	2. Climat et culture organisationnelle	53
Leadership et engagement institutionnel	36	Secteur scolaire	53
Climat et culture organisationnelle	36	Secteur sportif	53
Politiques et procédures	36	Secteur communautaire	54
Ressources et soutien organisationnel	37	3. Politiques et procédures	54
Compétences et formation du personnel	37	Secteur scolaire	54
		Secteur sportif	55
		Secteur communautaire	55
CONVERGENCES TRANSVERSALES MAJEURES ENTRE LES SECTEURS	38	4. Ressources et soutien organisationnel	56
Leadership et engagement institutionnel	40	Secteur scolaire	56
Climat et culture organisationnelle	40	Secteur sportif	56
Politiques et procédures	41	Secteur communautaire	57
Ressources et soutien organisationnel	42	5. Compétences et formation du personnel	58
Compétences et formation du personnel	43	Secteur scolaire	58
Divergences sectorielles à considérer	44	Secteur sportif	58
Enjeux systémiques révélés par l'analyse transversale	45	Secteur communautaire	59
Forces et limites de l'étude	45	PERSPECTIVES D'AVENIR	60
Convergences entre les secteurs	47	CONCLUSION	64
		RÉFÉRENCES	68

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une étude multisectorielle menée dans la région de Laval afin de comprendre et documenter les besoins organisationnels en prévention et intervention des violences sexuelles. Le projet Laval alliée contre les violences sexuelles cible trois secteurs clés, scolaire, sportif et communautaire, choisis pour leur rôle central auprès des populations vulnérables, notamment les jeunes. L'objectif est d'identifier les lacunes, défis et bonnes pratiques propres à chacun de ces milieux afin de formuler des recommandations adaptées qui renforceront la mobilisation locale et l'efficacité des actions visant à contrer les violences sexuelles.

Ce projet initiative repose sur une collaboration étroite entre la cellule de travail de la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVCASL), ses partenaires locaux, ainsi que le Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité (LEVS) de l'Université du Québec à Montréal. Cette alliance a permis de conjuguer expertise scientifique et connaissance terrain, assurant une démarche rigoureuse et contextualisée, et favorisant une mobilisation active des acteur·trices concernés·es.

Les sections suivantes situent le contexte et les enjeux des violences sexuelles au Québec et à Laval, présentent les secteurs ciblés et leurs spécificités, exposent les objectifs de l'étude et décrivent la méthodologie utilisée. Les résultats détaillent les besoins et réalités propres à chaque secteur, avant de conclure sur des recommandations, pistes d'action et perspectives d'avenir.



MISE EN CONTEXTE

MISE EN CONTEXTE

Enjeux et définitions des violences sexuelles

Les violences sexuelles représentent un enjeu majeur de santé publique, portant atteinte à la dignité, l'intégrité et la liberté sexuelle des personnes victimes. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2023), ces violences englobent tous les gestes, comportements ou propos à caractère sexuel imposés sans consentement libre et éclairé, y compris lorsque ce consentement est obtenu par contrainte, menace, manipulation ou abus de pouvoir.

L'INSPQ (2023) distingue plusieurs formes de violences sexuelles selon la nature des gestes ou du contexte. Les agressions avec contact physique incluent les agressions avec pénétration, les tentatives de pénétration et les attouchements sexuels, avec ou sans vêtements. Les agressions sans contact regroupent l'exposition forcée à des activités sexuelles, l'exhibitionnisme et la diffusion non consentie d'images intimes.

Ampleur du phénomène au Québec

Les données récentes témoignent d'une augmentation préoccupante des violences sexuelles, en particulier chez les jeunes. L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire révèle que la proportion de filles de 14 ans ayant déclaré une agression sexuelle est passée de 9,9 % en 2010-2011 à 14,8 % en 2022-2023 (Conseil du statut de la femme, 2025). Chez les adultes, 25 % des femmes et 6 % des hommes du Québec rapportent avoir été victimes d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans (Institut de la statistique du Québec, 2023).

Dans la région de Laval, le taux de victimes d'infractions sexuelles déclarées à la police était de 92,7 pour 100 000 personnes en 2022 (Ministère de la Sécurité publique, 2023). Cependant, ce chiffre sous-estime la réalité ; la sous-déclaration restant importante, notamment en raison d'un manque de confiance envers le système judiciaire, celui-ci influencé par des facteurs institutionnels et systémiques (Institut de la statistique du Québec, 2023).

Les violences sexuelles touchent plus particulièrement certains groupes. Les femmes et les filles représentent la majorité des personnes victimes (Statistique Canada, 2023), tout comme les jeunes âgés de 18 à 24 ans (INSPQ, 2023). Par ailleurs, les populations minoritaires telles que les personnes autochtones, issues de la diversité sexuelle et de genre, en situation de handicap, immigrantes ou réfugiées, ainsi que les personnes en situation de précarité économique ou marginalisées, présentent un risque accru en raison de facteurs structurels et sociaux.

Conséquences physiques, psychologiques et sociales

Les conséquences des violences sexuelles sont multiples, affectant les dimensions physique, psychologique et sociale. Sur le plan physique, elles peuvent entraîner des troubles cardio-respiratoires, gastro-intestinaux, des douleurs chroniques, ainsi que des complications gynécologiques et reproductives (Schou-Bredal et al., 2022; Hassam et al., 2020; OMS, 2005). Sur le plan psychologique, elles sont associées à une détresse importante, comprenant anxiété, dépression, idéations

suicidaires et symptômes de stress post-traumatique (Brunton et Dryer, 2022; Denis et al., 2020; INSPQ, 2023). Ces expériences s'accompagnent souvent de honte, de culpabilité, d'une faible estime de soi et d'une consommation accrue de substances psychoactives, compromettant la qualité de vie et les relations interpersonnelles des personnes victimes (Denis et al., 2020).

Au-delà des impacts individuels, ces violences perpétuent la culture du viol et la banalisation des comportements sexistes, générant des coûts sociaux et économiques importants, notamment pour les systèmes de santé et judiciaire (Conseil du statut de la femme, 2025).

Mobilisations sociales et réponses institutionnelles

Le mouvement #MoiAussi, initié en 2006 par Tarana Burke, a joué un rôle crucial dans la prise de conscience collective sur les violences sexuelles. Sa popularisation mondiale en 2017 a révélé la nature systémique des violences sexuelles (Rentschler, 2018). Au Québec, cette sensibilisation a entraîné une hausse des signalements (INSPQ, 2023) et poussé à l'adoption de mesures institutionnelles comme la loi P-22.1, qui oblige les établissements d'enseignement supérieur à adopter des politiques contre les violences sexuelles, incluant formation, sensibilisation et mécanismes de plainte accessibles (Gouvernement du Québec, 2025).

Des sous-mouvements #MoiAussi ont aussi émergé dans des secteurs spécifiques, notamment ceux du sport et de l'éducation, où les dynamiques de pouvoir

créent des contextes propices à l'émergence de violences sexuelles. Par exemple, le scandale Hockey Canada en 2022 a révélé une culture du silence nécessitant des réformes (Maisonneuve et al., 2025). Dans le milieu scolaire, les mobilisations #MeTooScolaire et #EtMoiAussi ont souligné l'importance du climat scolaire dans la prévention des violences sexuelles, influencé par les normes, valeurs et comportements tolérés (Wynn, 2021; Burczycka, 2020).

Approches de prévention et besoins organisationnels

Les approches de prévention s'inscrivent dans une perspective de santé publique et reposent sur des interventions primaires et universelles pour réduire l'occurrence des violences sexuelles. Elles incluent notamment la sensibilisation auprès des jeunes, l'amélioration des conditions de vie, la promotion de normes sociales égalitaires ainsi que la création de milieux sécuritaires (INSPQ, 2025). Cependant, malgré des recommandations générales solides et une connaissance accrue des facteurs de risque et de protection, plusieurs limites persistent. Les stratégies restent souvent fragmentées, leur mise en œuvre varie selon les milieux, et elles souffrent d'un manque d'ancrage organisationnel durable (D'Enbeau, 2017).

Par ailleurs, bien que l'importance de sensibiliser l'ensemble de la population et de former les acteur-trices appelées à intervenir soit reconnue, les besoins spécifiques des milieux scolaires, sportifs et communautaires restent peu documentés. Il apparaît donc essentiel d'identifier les besoins organisationnels

qui favorisent la mise en œuvre d'actions de prévention et d'intervention efficaces, afin de soutenir une réponse cohérente et adaptée aux réalités locales.

Dans le cadre du présent projet, un besoin organisationnel en matière de prévention de la violence sexuelle désigne une lacune identifiée dans les capacités, ressources, processus ou compétences d'une organisation, limitant sa capacité à prévenir efficacement les situations de violences sexuelles, à y répondre adéquatement ou à créer un environnement sécuritaire pour tous les membres de sa communauté. Ces besoins peuvent être préventifs, c'est-à-dire visant à intervenir avant un incident, ou réactifs, soit à la suite d'un incident, et se déclinent dans divers secteurs.

Pertinence et choix des secteurs à l'étude

Les violences sexuelles s'inscrivent dans des dynamiques organisationnelles complexes mêlant structures de pouvoir, cultures institutionnelles et dispositifs de prévention ou de régulation. La littérature souligne que des hiérarchies rigides, des rapports de dépendance asymétriques et des climats organisationnels tolérants ou silencieux constituent des facteurs de risque importants (NCBI, 2021; Ohlert et al., 2022). L'absence ou l'insuffisance des politiques institutionnelles, des mécanismes de plainte et de la formation du personnel favorisent la banalisation et la reproduction des violences.

Trois secteurs ont été retenus pour cette étude : scolaire, sportif et communautaire. Ces milieux sont centraux dans la socialisation et le développement des jeunes. Ils partagent aussi des caractéristiques organisationnelles comme des relations d'autorité, de dépendance et de proximité, qui peuvent engendrer des dynamiques de pouvoir inégales. Leur sélection repose également sur leur potentiel à devenir des contextes à la fois à risque et porteurs de changement, puisqu'ils constituent des espaces privilégiés d'intervention, de prévention et de

transformation des normes entourant les violences sexuelles.

Présentation des secteurs à l'étude

Secteur scolaire

Le milieu scolaire, de la maternelle au postsecondaire, est un espace central pour la prévention des violences sexuelles, notamment en raison du contact quotidien avec les jeunes en développement. Le climat scolaire, les normes sociales partagées et les politiques éducatives jouent un rôle déterminant dans la prévention et la gestion des incidents (Burczycka, 2020). Les élèves sont particulièrement vulnérables en raison de leur âge, de leur dépendance aux adultes et de la diversité des relations de pouvoir présentes dans ces environnements.

Des mouvements tels que #MeTooScolaire et #EtMoiAussi ont mis en lumière la prévalence des violences sexuelles dans les écoles et la nécessité de renforcer les mesures de prévention et d'intervention (Wynn, 2021). Les besoins organisationnels identifiés dans ce secteur concernent la formation des enseignant·es et du personnel administratif, la sensibilisation des élèves, la clarification des procédures de signalement ainsi que l'adaptation des politiques aux réalités locales et culturelles.

Malgré les avancées, plusieurs défis subsistent, notamment une application inégale des politiques, un manque de ressources dédiées et des résistances culturelles à reconnaître et agir sur ces enjeux. La recherche souligne l'importance d'une approche systémique impliquant toute la communauté scolaire (élèves, personnel, parents) pour créer des environnements éducatifs sécuritaires et inclusifs.

Secteur sportif

Le secteur sportif présente des risques particulièrement élevés de violences sexuelles, notamment en raison de la

culture de performance qui y prévaut et de la proximité relationnelle entre les entraîneur·es et les athlètes. La littérature souligne que ce risque s'accroît dans les contextes où dominent la dépendance, la hiérarchie rigide et le secret, plutôt qu'un climat valorisant l'autonomie, la transparence et la sécurité des athlètes (Ohlert et al., 2022). Une revue systématique indique d'ailleurs que plus de la moitié des facteurs facilitant la survenue de violences sexuelles dans le sport se situent au niveau organisationnel intermédiaire, c'est-à-dire chez les entraîneur·es et le personnel d'encadrement, plutôt qu'au seul niveau individuel (Roberts et al., 2020).

Les besoins prioritaires identifiés dans ce milieu concernent la mise en place de politiques claires, la formation continue du personnel et la création de mécanismes de signalement accessibles et sécuritaires. Toutefois, la recherche demeure limitée quant à l'évaluation des besoins organisationnels spécifiques et de l'efficacité des interventions de prévention et d'intervention dans le contexte sportif (Ohlert et al., 2022).

Secteur communautaire

Le secteur communautaire joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes victimes de violences sexuelles ainsi que dans la prévention au sein des populations vulnérables. Les organismes communautaires offrent des services de proximité, adaptés culturellement et socialement, qui complètent les réponses institutionnelles (INSPQ, 2025). Ce secteur est souvent en première ligne pour intervenir auprès de groupes marginalisés ou peu desservis par les services publics.

Les besoins organisationnels dans ce secteur portent sur la reconnaissance des réalités spécifiques de chaque milieu, la formation adaptée des intervenant·es, l'accès à des ressources suffisantes, ainsi que la coordination intersectorielle. La nature

souvent informelle et fluctuante des ressources communautaires peut constituer un obstacle à la mise en place de stratégies cohérentes et durables. Par ailleurs, la participation active des communautés elles-mêmes est indispensable pour garantir la pertinence et l'acceptabilité des interventions.

Analyse multisectorielle des enjeux et besoins en prévention et intervention

Pour mieux comprendre et répondre aux enjeux liés aux violences sexuelles dans la région de Laval, une étude multisectorielle a été menée en ciblant ces trois secteurs clés. Le présent projet de recherche vise ainsi à documenter de manière approfondie les besoins organisationnels et les enjeux liés à la prévention, à l'intervention et à la gestion des situations de violences sexuelles dans ces différents secteurs d'activité. Cette approche multisectorielle permet d'identifier à la fois les défis communs et les spécificités propres à chaque milieu, afin de soutenir une réponse coordonnée et adaptée aux réalités locales.

Objectifs spécifiques de l'étude

Pour chacun des secteurs ciblés : scolaire, sportif et communautaire, les objectifs sont les suivants : diagnostiquer les lacunes organisationnelles en matière de prévention, d'intervention et de gestion des violences sexuelles, telles que rapportées par les acteur·trices de terrain ou documentées dans la littérature scientifique, et identifier les leviers, bonnes pratiques et pistes de solution propres à chaque secteur, afin de renforcer la capacité des organisations à prévenir efficacement les violences sexuelles et à intervenir de manière appropriée.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique adoptée varie selon les secteurs et sera décrite dans cette section.

Dans le secteur scolaire, en raison de la richesse et de la disponibilité des données existantes, l'étude se concentre sur une synthèse rigoureuse de la littérature scientifique, afin de recenser les lacunes organisationnelles, ainsi que les pratiques prometteuses en matière de prévention et d'intervention.

Dans les secteurs sportif et communautaire, la démarche repose sur la collecte et l'analyse des données auprès des acteur·trices de terrain, permettant de documenter les besoins organisationnels spécifiques à ces secteurs. Cette démarche intégrée permet d'élaborer des recommandations tenant compte des spécificités de chaque secteur tout en favorisant une stratégie concertée visant à prévenir et lutter contre les violences sexuelles sur le territoire lavallois.

Dès le début du projet, une démarche collaborative a été mise en place pour allier rigueur scientifique et expertise terrain. La cellule de travail de LACVS, en partenariat avec le LEVS de l'Université du Québec à Montréal, a assuré la coordination générale de la recherche, la mobilisation locale des acteur·trices et la validation continue des étapes du projet.

La sélection et la priorisation des secteurs d'étude ont été réalisées conjointement par la cellule de travail, qui a regroupé et validé les priorités locales avant d'orienter la concentration sur les secteurs scolaire, sportif et communautaire. Cette collaboration a permis une collecte de données structurée et une interprétation

robuste, favorisant la pertinence et l'adaptation des recommandations aux réalités du terrain.

La cellule de travail a joué un rôle central dans la mobilisation, notamment en diffusant largement les invitations à participer via ses réseaux (infolettres, médias sociaux, listes de diffusion) et en contribuant activement au recrutement, ce qui a permis d'atteindre des échantillons diversifiés selon les secteurs. Par ailleurs, la promotion du projet a bénéficié d'initiatives telles que la Grande Marche lavalloise contre les violences sexuelles, où la cellule a été fortement impliquée dans l'organisation et l'animation d'activités de sensibilisation.

Un suivi régulier de l'avancement de la recherche a été assuré par des communications fréquentes avec la cellule de travail, incluant l'envoi de tableaux de bord détaillant le nombre de participant·es recruté·es, les segments restant à compléter, et les besoins spécifiques en soutien. Cette collaboration étroite a garanti une cohérence entre rigueur scientifique et dynamique de terrain, illustrant une démarche participative et stratégique.

Critères de sélection et stratégies de recrutement

Toutes les personnes participantes devaient maîtriser le français oral et écrit, et être âgées de 18 ans ou plus.

Le recrutement s'est appuyé sur des stratégies complémentaires, avec un rôle central de la cellule de travail, qui a diffusé largement les invitations via ses réseaux de communication (infolettres, médias

sociaux, listes de diffusion). Cette mobilisation a permis d'atteindre des échantillons diversifiés, bien que les niveaux de participation aient varié selon les secteurs.

Secteur scolaire

Dans le milieu scolaire, les critères de sélection portaient sur les documents retenus dans la revue de littérature, puisque les données provenaient exclusivement de sources documentaires. Seules les publications provenant de sources fiables, incluant des revues scientifiques reconnues, rapports gouvernementaux ou publications institutionnelles, ont été incluses. Les documents devaient porter sur les établissements d'enseignement de tous niveaux et examiner les réponses organisationnelles à la violence sexuelle en proposant des recommandations, des besoins ou des pistes d'amélioration. Ont été exclus les documents ne portant pas spécifiquement sur le milieu éducatif, ceux publiés avant 2015 (sauf une étude pionnière) et les textes se limitant à décrire des incidents sans aborder la dimension organisationnelle.

Secteur sportif

Dans le milieu sportif, les participant·es provenaient d'organisations sportives structurées, comme des clubs, associations, fédérations et situées à Laval, représentant une diversité de postes, disciplines et niveaux (amateur, scolaire, compétitif). Toutefois, la mobilisation a été plus difficile, nécessitant des efforts supplémentaires et un prolongement de la période de collecte. Diverses stratégies ont été mises en place : présence lors de tournois et compétitions, kiosques d'information tenus par un·e auxiliaire de recherche, affiches avec codes QR,

appels directs aux organisations sportives, relais par entraîneur·es, gestionnaires et partenaires municipaux, ainsi que diffusion sur des télévisions communautaires. Malgré ces démarches, la participation est demeurée plus limitée que dans le secteur communautaire.

Secteur communautaire

Pour le questionnaire en ligne, les participant·es devaient être des professionnel·les œuvrant dans des organismes communautaires lavallois n'offrant pas de services spécialisés en violences sexuelles et occupant des postes d'intervenant·e, de cadre ou d'employé·e. Les professionnel·les des organismes qui offrent des services spécialisés en la matière ont été exclues de ce volet.

Pour les entrevues individuelles et le groupe de discussion, les participant·es devaient provenir d'organismes offrant des services spécialisés en violences sexuelles. Le recrutement a été facilité par la cellule de travail, qui a relayé l'information auprès de ses réseaux internes et externes. Ces efforts ont permis de rejoindre un nombre considérable de participant·es dans ce secteur.

Description de l'échantillon

En milieu communautaire, 74 personnes ont complété le questionnaire (75,7 % femmes, âge moyen : 36 ans). Onze professionnel·les de cinq organismes offrant des services spécialisés en violences sexuelles ont participé aux entrevues, et neuf participant·es de huit organismes au groupe de discussion. En milieu sportif, 23 personnes ont répondu au questionnaire (répartition égale des

personnes s'identifiant comme hommes ou comme femmes, âge moyen : 37,8 ans), et huit participant-es ont pris part aux entrevues.

Pour l'étude du milieu scolaire, le corpus final est constitué de 17 publications, comprenant 15 articles scientifiques et deux rapports de recherche. Le corpus comprend une majorité d'études portant sur le milieu postsecondaire (60 %), suivies de celles traitant du primaire (26,7 %), du secondaire (6,6 %) et du primaire et secondaire combinés (6,6 %). Enfin, deux publications (13,3 %) abordent l'ensemble des niveaux d'enseignement, contribuant à une vision transversale des besoins organisationnels et des pratiques en matière de prévention des violences sexuelles.

Outils de collecte de données

Questionnaires

Les questionnaires administrés via Qualtrics comportaient trois sections : caractéristiques sociodémographiques, portrait des violences sexuelles dans le milieu, et besoins en prévention et intervention. Le formulaire d'information et de consentement précédait la participation. La structure était similaire pour les deux milieux afin de permettre une comparaison tout en tenant compte des particularités.

Entretiens individuels

Les entretiens semi-dirigés, d'une durée de 60 à 90 minutes, ont été réalisés à distance via Zoom. Un canevas structuré en quatre sections a été utilisé : portrait de l'emploi, expériences liées aux violences sexuelles, aisance à intervenir, besoins en prévention et intervention.

Groupe de discussion

Le groupe de discussion, d'environ 120 minutes, s'est tenu en présentiel. Le guide structuré abordait

la présentation des participant-es, les besoins en ressources, les besoins en formation, les lacunes dans l'offre de services et d'autres enjeux, favorisant ainsi la validation

Stratégies d'analyse

Les données recueillies à partir des questionnaires ont fait l'objet d'analyses descriptives à l'aide du logiciel SPSS 29 (IBM Corp., 2024). Ces analyses ont permis de brosser un portrait statistique des caractéristiques sociodémographiques des participant-es, ainsi que de leurs perceptions et leurs besoins relatifs à la prévention et à l'intervention en matière de violences sexuelles.

Par ailleurs, les entretiens individuels semi-dirigés et le groupe de discussion ont été intégralement retranscrits afin d'en conserver la richesse et la précision. Ces transcriptions ont ensuite fait l'objet d'une analyse qualitative rigoureuse, reposant sur une méthode classique d'analyse de contenu (Hsieh & Shannon, 2005) réalisée avec l'aide du logiciel NVivo 12 (QSR International, 2018). Cette démarche a permis d'identifier, coder et regrouper les thèmes récurrents et significatifs exprimés par les participant-es, offrant ainsi une compréhension nuancée des réalités et besoins spécifiques aux secteurs étudiés.

Concernant le volet scolaire, la méthodologie adoptée diffère du fait de la nature documentaire des données. Les publications sélectionnées ont été soumises à une analyse de contenu thématique inductive, où les thèmes émergent de manière itérative à travers une lecture systématique et critique de la littérature scientifique. Cette méthode, inspirée des travaux de Braun et Clarke (2006), a permis de catégoriser les constats et d'extraire les pistes de réflexion les plus pertinentes pour le contexte organisationnel des établissements d'enseignement. Là aussi, le logiciel NVivo 12 (QSR International, 2018) a été mobilisé pour appuyer la gestion et l'analyse des données qualitatives issues de

cette revue exploratoire.

Interprétation des données et développement des recommandations

Pour appuyer l'interprétation des données et l'élaboration de recommandations concrètes, trois groupes de travail ont été constitués, un pour chacun des volets du projet. Ces groupes, composés de membres de la cellule de travail, d'une personne du laboratoire et, selon le secteur, de consultant-es externes, visaient à assurer une prise de décision collaborative et une pertinence terrain des recommandations.

Les rencontres de ces groupes avaient pour objectif de formuler collectivement des recommandations concrètes et adaptées au contexte lavallois, à partir des constats issus de la collecte de données pour les volets sport et communautaire, et de la revue exploratoire pour le milieu scolaire. Les échanges étaient guidés par deux questions centrales : quelles recommandations pourraient renforcer les solutions déjà amorcées ? Comment mieux soutenir les forces existantes pour en faire des leviers collectifs ?

Dans le cadre de l'interprétation des résultats, LACVS a assuré l'animation des rencontres de groupe, structurant les échanges afin de favoriser une analyse collective approfondie. Ce suivi méthodique des discussions a permis d'arrimer les constats aux priorités locales, assurant ainsi une validation partagée des pistes de recommandations. Cette démarche a contribué à renforcer la cohérence analytique et la transversalité entre les secteurs, garantissant une interprétation intégrée et contextualisée des données recueillies.

Considérations éthiques

Le projet a été approuvé par le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) de l'UQAM. Des compensations sous forme de cartes-cadeaux ont été offertes. Les risques, dont

l'inconfort psychologique, ont été expliqués, et les participant-es pouvaient se retirer à tout moment sans préjudice. Des fiches de ressources ont été distribuées et l'équipe de recherche a assuré un accompagnement en cas de besoin.

A large, light teal shape that starts as a curve on the left and transitions into a vertical rectangle, serving as a background for the title.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

La présente section présente les résultats de l'étude, organisés par secteur d'activité afin de refléter les réalités spécifiques des milieux scolaire, sportif et communautaire. Pour chacun de ces secteurs, un tableau synthèse met d'abord en évidence les principaux constats, regroupés autour de cinq thèmes : 1) leadership et engagement institutionnel, 2) climat et culture organisationnelle, 3) politiques et procédures,

4) ressources et soutien organisationnel, et 5) compétences et formation du personnel. Ces tableaux sont suivis d'une description détaillée permettant d'approfondir les nuances, les enjeux et les leviers propres à chaque thème.

Tableau récapitulatif des constats issus du secteur scolaire

****Note sur les forces existantes du secteur :** bien que le secteur scolaire de Laval présente certainement des atouts, ceux-ci n'ont pas pu être documentés dans le cadre de cette étude, les données étant exclusivement issues de la littérature scientifique. ******

Thèmes	Obstacles	Besoins / Solutions
1. Leadership et engagement institutionnel	- Langage et outils non harmonisés, entraînant une compréhension variable de la VS. - Absence d'évaluations systématiques des politiques et des services, limitant la connaissance des écarts entre l'offre et l'utilisation réelle. - Peu d'évaluations des capacités organisationnelles. - Défis méthodologiques importants pour mesurer la VS.	- Développer une stratégie de communication coordonnée et positive. - Mettre en place d'une évaluation continue et systématique. - Mesurer régulièrement de la prévalence de la VS et des besoins des membres de l'établissement. - Réaliser des enquêtes périodiques sur le climat institutionnel. - Évaluer la pertinence et de la suffisance des mesures existantes. - Utiliser les résultats pour orienter et ajuster les actions.

2. Climat et culture organisationnelle	• Manque de diversité et de sensibilité au sein des équipes dirigeantes. • Faible représentativité pouvant diminuer le sentiment de sécurité et décourager les survivant·es à signaler. • Manifestations de trahison institutionnelle (ex. négligence d'enquêter, absence de soutien au personnel souhaitant intervenir). • Perte de confiance envers l'établissement liée à ces expériences.	• Diversifier le leadership et assurer un engagement institutionnel visible. • Favoriser un climat organisationnel axé sur le respect et la collaboration. • Renforcer le bien-être et la confiance envers la réponse institutionnelle. • Former et mobiliser des témoins actifs et des pairs pour mieux agir en prévention.
3. Politiques et procédures	• Définitions floues de la VS, parfois classée sous d'autres catégories (ex. intimidation), entraînant des réponses inadéquates. • Faible transparence et manque de suivi des signalements, ce qui décourage les élèves de dénoncer ou de chercher de l'aide. • Politiques principalement axées sur la conformité légale plutôt que sur la prévention. • Importance accordée aux exigences gouvernementales au détriment du bien-être des élèves.	• Élaborer des politiques claires, inclusives et appuyées sur des données probantes. • Rendre les politiques accessibles et compréhensibles pour l'ensemble de la communauté. • Orienter les politiques sur la sécurité et le bien-être des élèves. • Favoriser la participation des élèves, du personnel et des partenaires à l'élaboration des politiques . • Assurer que les politiques reflètent les besoins exprimés par les élèves.
4. Ressources et soutien organisationnel	• Accessibilité limitée à l'information et au matériel de sensibilisation • Manque d'information sur les soins spécialisés et les options de signalement. • Réponses institutionnelles fragmentées et faible coordination entre les services aux élèves • Initiatives multidisciplinaires freinées par le manque de temps et l'absence de reconnaissance institutionnelle	• Diffuser du matériel visuel clair, inclusif et largement diffusé. • Intégrer des approches pédagogiques intégrées à l'ensemble des programmes. • Mettre en place des modèles de coordination efficace : – Former des équipes multidisciplinaires. – Organiser des rencontres régulières et communication continue. – Partager l'information sur les cas, conseils et mises à jour.

	• Initiatives multidisciplinaires freinées par le manque de temps et l'absence de reconnaissance institutionnelle. • Défis en ressources humaines : surcharge du personnel et manque de formation en prévention et intervention. • Manque de ressources humaines entraînant une offre de services limitée et laissant les enseignant-es sans soutien pour la prévention. • Manque de ressources financières et d'infrastructures adaptées. • Barrières technologiques limitant l'accès à la formation et au soutien des personnes victimes. • Inégalités d'accès aux services, particulièrement dans les régions éloignées.	• Promouvoir des formations croisées intersectorielles (éducation–santé–justice) pour renforcer les compétences et clarifier les rôles. • Définir clairement les rôles et responsabilités. • Assurer des ressources suffisantes, stables et adaptées aux besoins. • Aménager des espaces sécuritaires et inclusifs (espaces neutres, surveillance).
5. Compétences et formation du personnel	• Lacunes dans la formation des enseignant-es : – Contenu centré sur les obligations légales, peu de développement critique. – Absence de formations ciblées sur les relations amoureuses à l'adolescence. • Manque d'outils et faible sentiment de compétence.	• Promouvoir un développement professionnel continu et participatif • Offrir des formations régulières pour l'ensemble du personnel scolaire. • Inclure des contenus essentiels tels que : – Définitions des abus et prévalence. – Profils des victimes et auteur-ices. – Conséquences, consentement, égalité des genres – Limites professionnelles et obligations de signalement. – Réponses adéquates aux dévoilements. • Adopter des approches inclusives et sensibles aux traumatismes • Mettre en place des activités participatives (études de cas, forums, discussions) pour un apprentissage actif.

Cette section présente les résultats propres au secteur scolaire, issus de l'analyse de la littérature portant sur la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles en milieu scolaire. Les constats reflètent les principaux enjeux documentés ainsi que les leviers identifiés dans les écrits pour soutenir des environnements scolaires plus sécuritaires et mieux outillés.

Leadership et engagement institutionnel

Les écrits soulignent plusieurs obstacles structurels entravant la capacité du milieu scolaire à prévenir et à répondre efficacement aux violences sexuelles. L'absence d'un langage commun et d'outils harmonisés engendre une compréhension variable des violences sexuelles, compliquant ainsi la mise en place de réponses cohérentes (Adhia et al., 2023; D'Enbeau, 2017; Kaufman et al., 2019; Linder, 2024; UNGEI et SVRI, 2021). Le manque d'évaluations systématiques, tant au niveau des politiques que des services et de la capacité organisationnelle, limite également la possibilité d'identifier précisément les écarts entre l'offre réelle et les besoins des élèves (Crusto et al., 2024; Macri, 2019; UNGEI et SVRI, 2021). Par ailleurs, les défis méthodologiques liés à la mesure des violences sexuelles freinent la production de données permettant d'établir un portrait plus fidèle des violences sexuelles en contexte scolaire (Macri, 2019; UNGEI et SVRI, 2021). Ces constats mettent en lumière la nécessité d'un leadership clair, capable de structurer une stratégie de communication coordonnée et d'instaurer des mécanismes d'évaluation continue pour orienter les actions de manière éclairée et durable (Crusto et al., 2024; Lichty et al., 2008; Nightingale, 2023).

Climat et culture organisationnelle

Selon la littérature, le climat organisationnel joue un rôle central dans la prévention des violences sexuelles au sein des établissements scolaires. Le manque de diversité et de sensibilité parmi les équipes dirigeantes

peut miner la confiance des élèves, particulièrement celle des survivant·es qui ne voient pas leurs réalités ou leurs identités reflétées au sein de l'institution (Blackmore, 2014; Phipps, 2020). Les écrits décrivent aussi des situations de trahison institutionnelle, telles que l'absence de soutien au personnel ou le manque d'enquêtes appropriées, qui contribuent à une perte de confiance envers l'établissement (Adhia et al., 2023; Freyd et Smidt, 2019; Kennedy et al., 2024). Pour favoriser un climat sain, les recommandations soulignant l'importance d'un leadership représentatif, d'un environnement axé sur le respect et la collaboration, ainsi que de la mobilisation des pairs et témoins actifs comme stratégie de prévention. Ces éléments agissent comme leviers pour renforcer le bien-être, la sécurité perçue et la confiance envers les processus institutionnels (Crusto et al., 2024; Lichty et al., 2008; Nightingale, 2023).

Politiques et procédures

La littérature rapporte que plusieurs établissements fonctionnent avec des politiques peu adaptées à la réalité des violences sexuelles : définitions floues, classification inadéquate des situations de violence sexuelle et orientation trop centrée sur la conformité légale plutôt que sur la prévention ou le bien-être des élèves (Adhia et al., 2023; D'Enbeau, 2017; Linder, 2024; Macri, 2019). Le manque de transparence dans le traitement des signalements contribue également à décourager les demandes d'aide (UNGEI et SVRI, 2021). En réponse à ces enjeux, les auteur·trices recommandent des politiques claires, inclusives et basées sur les données probantes, accessibles à toute la communauté scolaire et axées sur la sécurité des élèves (Crusto et al., 2024; UNGEI et SVRI, 2021). Une élaboration participative, incluant les élèves, le personnel et les partenaires, est identifiée comme une condition essentielle pour que les politiques reflètent réellement les besoins du milieu et soient mises en œuvre de manière optimale (D'Enbeau, 2017).

Ressources et soutien organisationnel

Les écrits mettent en évidence que plusieurs facteurs structurels limitent la capacité des écoles à offrir une réponse adéquate aux violences sexuelles. L'accessibilité insuffisante à l'information et aux ressources spécialisées crée des disparités importantes dans la connaissance des options de signalement et des services disponibles (Miyamoto et al., 2024). La fragmentation institutionnelle, marquée par une faible coordination entre services et un manque de reconnaissance des initiatives multidisciplinaires, réduit l'efficacité des interventions (D'Enbeau, 2017; Miyamoto et al., 2024). Les ressources humaines, financières et matérielles sont également au cœur des enjeux : surcharge du personnel, manque de formation, infrastructures inadéquates et inégalités d'accès, particulièrement en régions éloignées (Brodeur et al., 2023; Kaufman et al., 2019; Kennedy et al., 2024; Miyamoto et al., 2024). Comme leviers, la littérature souligne d'abord l'importance de disposer d'un matériel clair, inclusif et largement accessible, ainsi que de modèles de coordination efficaces, tels que des équipes multidisciplinaires ou des rencontres régulières entre services. Elle met également de l'avant la valeur des formations croisées intersectorielles (éducation–santé–justice) et des aménagements sécuritaires et inclusifs, tels que des espaces neutres et surveillés (Kaufman et al., 2019; UNGEI et SVRI, 2021). Enfin, un financement stable et des ressources suffisantes et adaptées aux besoins sont essentiels pour soutenir durablement les efforts de prévention et d'intervention (Depallens, 2017; Olomi et al., 2019).

Compétences et formation du personnel

La littérature révèle d'importantes lacunes dans la formation du personnel scolaire concernant les violences sexuelles. Les contenus sont souvent limités aux obligations légales, sans aborder de manière suffisante les dynamiques relationnelles, les enjeux

liés au consentement ou les réalités amoureuses des jeunes (Almansori, 2022; Brodeur et al., 2023; Linder, 2024). Le manque d'outils contribue également à un faible sentiment de compétence (Brodeur et al., 2023). En réponse, les écrits recommandent un développement professionnel continu, interactif et accessible à l'ensemble du personnel, incluant des contenus essentiels sur les abus, les profils des victimes et auteur·trices, les réponses aux dévoilements et les approches sensibles aux traumatismes (Freyd et Smidt, 2019; SIECCAN, 2023). L'apprentissage actif (études de cas, forums, discussions) est présenté comme un levier efficace pour renforcer les compétences et favoriser une culture institutionnelle plus sécurisante et proactive (Kaufman et al., 2019).

Tableau récapitulatif des constats issus du secteur sportif

Thèmes	Obstacles	Besoins / Solutions	Forces existantes
1. Leadership et engagement institutionnel	- Prévention des VS souvent limitée à des actions symboliques ou individuelles. - Valeurs organisationnelles peu incarnées par les directions. - Écart important entre les politiques officielles et les pratiques sur le terrain.	- Engagement clair et visible des conseils d'administration et des fédérations. - Communication transparente, cohérente et proactive. - Clubs qui s'affichent explicitement comme alliés contre les VS. - Suivi structuré des actions (bilan, indicateurs, retours d'expérience).	- Volonté affirmée du milieu d'améliorer la prévention et l'intervention en matière de VS. - Soutien fédéral croissant envers les clubs impliqués et proactifs. - Présence de bonnes pratiques locales déjà mises en œuvre. - Prise de conscience grandissante de la responsabilité institutionnelle face aux VS.
2. Climat et culture organisationnelle	- Culture du silence, banalisation et tolérance envers la VS. - Peur de dénoncer en raison des représailles, de la réputation ou de la hiérarchie. - Sexisme et abus de pouvoir toujours présents dans certains environnements. - Manque de cohérence entre les valeurs affichées et les comportements réels.	- Promouvoir une culture d'ouverture, de respect et d'inclusivité. - Outils les entraîneur-es pour intervenir de façon adéquate et rapide. - Mettre en place des campagnes de sensibilisation continues et visibles.	- Diminution observée de certains comportements graves (p. ex. bizutages). - Sensibilisation croissante des jeunes et des fédérations à l'importance d'un climat respectueux et sécuritaire. - Engagement personnel de plusieurs entraîneur-es pour promouvoir un milieu sain et inclusif. - Amélioration perçue du climat dans certaines équipes ou disciplines.

3. Politiques et procédures	• Politiques existantes mais peu connues et appliquées de manière inégale. • Procédures souvent floues, complexes et peu soutenantes. • Manque de transparence et de reddition de comptes dans le traitement des situations. • Difficulté à appliquer des sanctions en l'absence de preuves suffisantes.	• Mettre en place des procédures claires, uniformisées et faciles à utiliser. • Offrir une formation obligatoire aux conseils d'administration et aux directions. • Assurer une communication proactive des politiques (affichage, information aux membres). • Prévoir un soutien externe, neutre et accessible pour le traitement des signalements et des plaintes.	• Présence de politiques existantes et de recours externes spécialisés (ex. Sport'Aide, Safe Sport). • Application de la règle du binôme dans plusieurs environnements sportifs. • Pratiques de transparence déjà adoptées par certains clubs dans le traitement des procédures VS. • Reconnaissance de l'importance d'une gestion impartiale des signalements, des enquêtes et des sanctions.
4. Ressources et soutien organisationnel	• Manque de ressources humaines et financières dédiées aux enjeux de VS. • Responsabilités diffuses, souvent assumées individuellement plutôt que structurellement. • Ressources existantes mal connues ou sous-utilisées par les clubs. • Processus externes perçus comme lourds, complexes et peu soutenants.	• Personne ressource en VS désignée dans chaque club. • Matériel clé en main (guides, affiches, modules interactifs). • Visibilité accrue des ressources sur les sites web des clubs et fédérations. • Financement dédié et coordination régionale structurée.	• Outils nationaux disponibles pour soutenir les milieux sportifs (Sport bien-être, Safe Sport, Sport'Aide). • Fédérations déjà proactives en matière d'inclusivité et de prévention. • Réseaux interclubs favorisant l'entraide et le partage entre entraîneur·es.
5. Compétences et formation du personnel	• Absence ou rareté de formations sur les VS et le consentement. • Aisance variable à intervenir; plusieurs ne se sentent pas suffisamment outillé·es.	• Formations pratiques et continues sur les VS (cas concrets, consentement, rapports d'autorité).	• Formations de base obligatoires pour les entraîneur·es (éthique, sécurité, Sport'Aide).

	• Peu de formations spécifiques adaptées au contexte sportif. • Méconnaissance des procédures internes et des obligations légales. • Crainte de mal réagir et charge émotionnelle importante lors d'interventions.	• Accompagnement et soutien post-intervention pour les entraîneur·e·s. • Espaces d'échange entre pairs pour partager défis et bonnes pratiques. • Valorisation du rôle éducatif et de soutien des entraîneur·e·s auprès des athlètes.	• Entraide et partage entre collègues pour intervenir en cas de VS. • Bonne volonté et sensibilité déjà présentes chez plusieurs acteurs du milieu sportif. • Progression positive de la formation sur les VS dans certains milieux (universitaire, fédérations).
--	--	---	---

Cette section présente les résultats propres au secteur sportif, issus des données recueillies par entrevues individuelles et par questionnaire auprès d'acteur·trices du milieu. Les constats mettent en lumière les enjeux rencontrés sur le terrain ainsi que les leviers identifiés pour renforcer la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles dans les environnements sportifs lavallois.

Leadership et engagement institutionnel

Les acteur·trices du milieu sportif décrivent un écart important entre les politiques et les pratiques réelles, ce qui limite la portée des actions de prévention et d'intervention. La prévention est souvent perçue comme symbolique ou laissée à l'initiative individuelle, faute d'un engagement clair et cohérent des directions. En parallèle, plusieurs répondant·es mentionnent une volonté croissante de changement au sein des clubs et fédérations, soutenue par certaines bonnes pratiques locales et par un appui fédéral de plus en plus affirmé. Ces éléments illustrent un secteur où les obstacles relèvent surtout de l'implantation, mais où des leviers existent déjà, comme des conseils d'administration engagés, des clubs qui s'affichent comme alliés et des efforts de transparence pour renforcer un leadership institutionnel plus cohérent et durable.

Climat et culture organisationnelle

Les données révèlent qu'un climat marqué par la banalisation, le sexisme, la culture du silence et la peur de dénoncer constitue un obstacle majeur dans le milieu sportif. Ces dynamiques, combinées aux rapports hiérarchiques forts, créent un environnement où les comportements problématiques peuvent persister. Toutefois, plusieurs personnes interrogées observent une amélioration progressive du climat dans certaines équipes, notamment grâce à l'engagement individuel d'entraîneur·es sensibles aux enjeux et aux efforts accrus de sensibilisation des fédérations et des jeunes. Les besoins identifiés visent ainsi à soutenir cette transition culturelle : outiller les entraîneur·es pour intervenir rapidement, mettre de l'avant des campagnes continues et instaurer une culture de respect et d'inclusivité qui soit réellement incarnée au quotidien.

Politiques et procédures

Selon les acteur·trices rencontrés, les politiques contre les violences sexuelles existent dans plusieurs milieux sportifs, mais demeurent inégales, peu connues ou difficiles à utiliser. Les procédures sont souvent perçues comme floues, lourdes ou peu soutenantes, ce qui freine le traitement des situations et génère un

manque de confiance quant aux mécanismes de plainte. La difficulté de sanctionner en l'absence de preuves renforce ce sentiment d'impuissance. En parallèle, des ressources externes comme Sport'Aide ou Safe Sport offrent des recours impartiaux, et certains clubs appliquent déjà des pratiques structurantes (ex. règle du binôme). Les besoins exprimés convergent vers des procédures claires, standardisées et accompagnées, ainsi qu'une communication proactive pour en faciliter l'appropriation par toute la communauté sportive.

Ressources et soutien organisationnel

Les témoignages révèlent un manque de ressources humaines et financières dédiées, ainsi qu'une responsabilité diffuse qui repose généralement sur des individus plutôt que sur des structures formelles. Même lorsque des outils existent, ils sont souvent mal connus ou sous-utilisés, et certains processus externes sont perçus comme lourds ou peu souteneurs. Pourtant, plusieurs leviers sont déjà présents : l'accès à des outils nationaux (Sport bien-être, Safe Sport, Sport'Aide), l'existence de fédérations proactives en matière d'inclusivité et des réseaux interclubs favorisant l'entraide. Les besoins exprimés concernent la désignation d'une personne ressource dans chaque club, la mise à disposition de matériel clé en main, une meilleure visibilité des ressources et un financement dédié afin de transformer ces initiatives ponctuelles en un soutien organisationnel structuré et durable.

Compétences et formation du personnel

Les répondant-es soulignent un manque marqué de formation spécifique aux violences sexuelles, au consentement et aux rapports d'autorité, ce qui crée une grande variation dans l'aisance à intervenir. Plusieurs entraîneur-es craignent de mal réagir ou vivent une charge émotionnelle importante lors d'interventions, amplifiée par la méconnaissance des procédures internes et légales. Malgré cela, le milieu

démontre un fort potentiel : des formations de base existent déjà dans certaines fédérations, l'entraide entre pairs est fréquente et plusieurs acteur-trices du milieu montrent une réelle sensibilité aux enjeux de violences sexuelles. Les besoins identifiés convergent vers des formations continues, pratiques et ancrées dans la réalité sportive, complétées par des espaces d'échange et un accompagnement post-intervention pour soutenir les personnes qui agissent au quotidien auprès des athlètes.

Légende

Organismes n'offrant pas de services spécialisés en violences sexuelles

Organismes offrant des services spécialisés en violences sexuelles

Tableau récapitulatif des constats issus du secteur communautaire

Thèmes	Obstacles	Besoins / Solutions	Forces existantes
1. Leadership et engagement institutionnel			
2. Climat et culture organisationnelle	- Intervention plus complexe auprès de clientèles diversifiées (jeunes, diversités sexuelles et de genre, ethnoculturelles, neurodivergentes). - Difficulté à rejoindre certaines populations (allophones, personnes immigrantes, milieux anglophones). - Défis accrus auprès de groupes présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité (consommation, travail du sexe, mode survie). - Méconnaissance des réalités de ces clientèles par certains partenaires externes.	- Formations en intervention interculturelle, inclusive et adaptée. - Outils simples, vulgarisés et facilement accessibles. - Accès à des services d'interprétation gratuits ou à faible coût. - Flexibilité dans les modalités et les approches d'intervention. - Représentation accrue de la diversité au sein des équipes. - Renforcement de la multidisciplinarité. - Sensibilisation et formation des partenaires externes. - Mesures facilitant le transport de la clientèle vers les services.	- Capacité d'adaptation des organismes déjà présente. - Plusieurs organisations ayant déjà de l'expérience avec diverses communautés. - Présence de personnel issu de la diversité dans plusieurs organisations. - Outil pertinent du Conseil québécois LGBT : Projet Muni (recommandations aux municipalités)

3. Politiques et procédures	• Plusieurs organisations n'ont pas de politiques/procédures de référencement claires pour les situations de VS.	• Mise en place ou amélioration des politiques/procédures de référencement au sein des organisations. • S'assurer de communiquer l'information à tous les membres du personnel.	
4. Ressources et soutien organisationnel	• Il y a encore une certaine méconnaissance des ressources spécialisées en VS. • Plusieurs organisations ne disposent pas d'outils pour soutenir les actions en prévention des VS des intervenant·es. • Financement précaire et pour des projets spécifiques. • Manque de personnel, entraînant surcharge et difficulté de rétention. • Locaux inadéquats ou peu accessibles. • Accessibilité aux services limitée selon la localisation sur le territoire. • Insuffisance de subventions pour l'adaptation des espaces pour la clientèle et le personnel. • Pression accrue sur les équipes liée à l'augmentation des demandes de services. • Visibilité limitée des organismes et de leur offre de services.	• Mise en place d'une banque d'outils de prévention et d'intervention en VS pour les intervenant·es des organisations non spécialisées • Financement stable et récurrent. • Lourdeur administrative liée à la justification des dépenses. • Réduction de la surcharge, amélioration de la rétention et embauche d'intervenant·es, de bénévoles et de psychothérapeutes. • La formation du personnel accentue la surcharge et limite la possibilité de libérer les équipes. • Roulement du personnel, particulièrement dans les postes contractuels, fragilisant la continuité des services et les collaborations. • Locaux adaptés, accessibles et de taille suffisante pour soutenir les besoins et l'expansion des équipes. • Services accessibles indépendamment du territoire. • Formations et outils coûteux. • Formations ciblées (cyberviolence, diversités sexuelles et de genres, approche inclusive). • Formations permettant une meilleure identification des besoins et des références plus adéquates.	• Capacité d'innovation et flexibilité des organismes. • Locaux déjà rendus accessibles dans certains organismes. • Ressources existantes comme le séminaire transculturel (PRDS & Collège Montmorency). • La PRDS identifiée comme un levier potentiel pour faciliter les démarches.

		• Accès à de la supervision clinique externe. • Espaces collaboratifs (groupes de discussion, supervision, communautés de pratique). • Partenariats interorganismes et services linguistiques. • Développement de partenariats municipaux. • Diversification de l'offre (soutien aux proches, interventions mobiles, clavardage, texto). • Améliorer la visibilité des services, autant dans les espaces publics qu'auprès du public cible, pour une meilleure orientation vers les ressources appropriées. • Une meilleure répartition des rôles, à l'interne comme entre les organismes, pour éviter la surcharge d'une même ressource.	
5. Compétences et formation du personnel	• Plusieurs intervenant-es travaillant dans des organisations n'ayant pas de spécialisation en VS n'ont pas de formation sur le sujet. • Formation du personnel à bonifier. • Manque d'espace de concertation interorganismes ainsi qu'avec les partenaires externes.	• Formations sur différentes thématiques en lien avec les VS. • Formations continues régulières et adaptées aux enjeux actuels. • Outils pratiques en soutien aux interventions. • Supervision clinique, réunions d'équipe et communautés de pratique. • Coordination accrue et mécanismes de référencement intersectoriels renforcés. • Développement de services innovants (spécialisations et meilleure accessibilité numérique, territoriale et culturelle).	• Présence de tables de concertation et de collaborations intersectorielles déjà établies. • Opportunités de réseautage offertes par divers colloques et événements. • Innovations déjà en place, notamment des programmes spécialisés et des formats numériques.

Cette section présente les résultats relatifs aux besoins, défis et leviers identifiés dans le secteur communautaire en matière de prévention et d'intervention face aux violences sexuelles. Ces résultats sont organisés selon cinq grands thèmes structurants qui reflètent les réalités vécues par les acteur-trices du milieu.

Leadership et engagement institutionnel

Les besoins et leviers liés au leadership concernent la capacité des organisations communautaires à structurer leur engagement envers la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles. Aucun besoin particulier n'a été soulevé par les acteur-trices consulté-es en lien avec ce thème. Les données recueillies, tant auprès des organismes offrant des services spécialisés que ceux qui n'en offrent pas, n'indiquent pas d'enjeux spécifiques à ce niveau. Ce thème apparaît donc comme n'étant pas une préoccupation prioritaire pour les acteur-trices du secteur communautaire dans le cadre de cette étude. Cette absence de besoin pourrait aussi être expliquée par des enjeux méthodologiques qui seront explicités dans la section discussion du rapport.

Climat et culture organisationnelle

Les résultats montrent que les organisations communautaires doivent composer avec un ensemble de défis liés à la diversité des clientèles qu'ils desservent. Les intervenant-es rapportent que l'intervention en contexte de violences sexuelles peut être particulièrement exigeante lorsqu'elle implique des personnes issues de contextes socioculturels variés notamment les jeunes, les personnes issues de l'immigration ou allophones, les personnes neurodivergentes ou encore membres des diversités sexuelles et de genre. Ces réalités multiples demandent une adaptation constante des approches et une compréhension des différentes expériences individuelles et collectives.

Les participant-es soulignent également que certaines populations demeurent plus difficiles à rejoindre, notamment en raison de barrières linguistiques, de statuts migratoires, d'un manque de confiance envers les institutions ou de facteurs de vulnérabilité tels que la consommation, le travail du sexe ou des situations de survie. Cette difficulté d'accès est amplifiée par une méconnaissance des réalités vécues par ces clientèles au sein de certains partenaires externes, ce qui peut créer des ruptures de services ou des références moins pertinentes.

Face à ces défis, les besoins exprimés convergent vers la nécessité de renforcer les compétences interculturelles et inclusives des équipes d'intervention, d'avoir accès à des outils simples et vulgarisés, et de pouvoir compter sur des services d'interprétation abordables. Les intervenant-es insistent aussi sur l'importance de pouvoir adapter les modalités d'intervention (flexibilité des approches, communications adaptées, accompagnement personnalisé) et d'assurer une meilleure représentativité de la diversité au sein des équipes.

Malgré les obstacles, les résultats mettent en lumière plusieurs leviers facilitateurs déjà présents : une forte capacité d'adaptation des organismes, de l'expérience acquise auprès de diverses communautés, ainsi que la présence de personnel issu de la diversité. Certains outils externes, comme le Projet Muni du Conseil québécois LGBT, sont également identifiés comme des ressources pertinentes pouvant soutenir le développement de milieux plus inclusifs et sécuritaires. Cet ensemble de données révèle donc un milieu engagé et réceptif, qui fait preuve d'agilité malgré la complexité des besoins auxquels il doit répondre.

Politiques et procédures

Les consultations révèlent que plusieurs organisations communautaires, particulièrement celles n'offrant pas de services spécialisés en violences sexuelles, disposent

de politiques et de procédures de référencement insuffisamment définies ou peu appliquées lorsqu'il est question de violences sexuelles. Les participant·es soulignent l'importance de clarifier ces mécanismes afin d'assurer une réponse cohérente, rapide et sécuritaire aux situations de violences sexuelles. Ces constats traduisent un besoin d'outils organisationnels mieux structurés et partagés à l'ensemble du personnel.

Ressources et soutien organisationnel

Les informations obtenues mettent en évidence une série d'enjeux interreliés touchant à la fois les ressources humaines, financières, matérielles et organisationnelles des organisations communautaires. Les participant·es soulignent d'abord que le financement précaire, souvent limité à des projets ponctuels, entraîne une instabilité structurelle qui affecte directement la rétention et la capacité d'embauche. Cette situation contribue à une surcharge importante des équipes, amplifiée par la formation nécessaire des nouveaux·elles employé·es et par l'augmentation continue des demandes en services.

Les conditions matérielles constituent un autre facteur clé : plusieurs organismes rapportent des locaux inadéquats ou peu accessibles, ce qui limite non seulement leur capacité d'accueil, mais aussi la possibilité d'engager du personnel supplémentaire. De plus, l'accessibilité territoriale inégale crée des obstacles pour plusieurs usager·ères, renforçant le besoin de solutions mobiles, numériques ou décentralisées.

Les organismes expriment également un besoin de soutien clinique, d'outils concrets en violences sexuelles et de mécanismes de collaboration plus efficace entre organisations afin d'éviter l'isolement des intervenant·es et la duplication des efforts. À ces défis s'ajoute une visibilité limitée de leurs services, ce qui complique l'orientation adéquate du public vers les ressources adéquates et pertinentes.

Malgré ces enjeux, les acteur·trices identifient plusieurs leviers facilitateurs : une forte cohésion interne, un encadrement soutenant, des réseaux de concertation actifs, des pratiques innovantes déjà existantes et la présence de partenaires institutionnels (ex. : PRDS) pouvant appuyer le développement d'actions structurantes. Ces éléments démontrent une capacité d'adaptation importante du milieu, tout en mettant en lumière les conditions à renforcer pour soutenir durablement l'intervention en violences sexuelles.

Compétences et formation du personnel

Les constats révèlent qu'un grand nombre intervenant·es, notamment dans les organismes n'offrant pas de services spécialisés en violences sexuelles, manquent de formation spécifique en la matière. Les besoins exprimés portent sur l'accès à des formations continues, adaptées et variées, ainsi que sur des espaces de concertation permettant de partager des pratiques et d'améliorer la cohérence intersectorielle. Les leviers identifiés incluent l'existence de réseaux, d'outils et d'initiatives déjà en place qui peuvent soutenir le développement des compétences et la qualité des interventions.

En somme, la présente étude avait comme objectif de documenter de manière approfondie les besoins organisationnels et les enjeux liés à la prévention, à l'intervention et à la gestion des situations de violences sexuelles dans les secteurs d'activités : scolaire, sportif et communautaire. La discussion sera présentée de manière à mettre en lumière ce qui converge ou diverge entre les trois secteurs afin d'identifier les enjeux systémiques et les pistes d'action multisectorielles malgré leurs réalités distinctes.



A large teal graphic element on the left side of the page, consisting of a curved shape at the top and a vertical bar extending downwards.

CONVERGENCES TRANSVERSALES MAJEURES ENTRE LES SECTEURS

CONVERGENCES TRANSVERSALES MAJEURES ENTRE LES SECTEURS

Leadership et engagement institutionnel

L'analyse met en évidence, dans l'ensemble des secteurs d'activités étudiés, l'importance du leadership et de l'engagement institutionnel, comme condition structurante de la prévention et de la gestion des violences sexuelles. Toutefois, les formes que prend ce leadership, ou son absence, varient selon les secteurs, révélant des convergences et des singularités.

Dans les secteurs scolaire et sportif, les résultats soulignent un manque d'encadrement organisationnel véritablement structuré. L'engagement institutionnel y apparaît variable, inégal et fortement dépendant des directions locales, plutôt que porté par une vision stratégique partagé. Ce caractère fluctuant entraîne un notable entre les politiques officiellement adoptées et leur mise en œuvre concrète. Cette dissonance crée un climat où les actions de prévention manquent de cohérence, générant parfois chez le personnel et les usager·ères un manque de soutien.

Dans le milieu sportif en particulier, la prévention est souvent décrite comme symbolique ou individuelle, reposant sur la motivation personnelle de certain·es acteur·trices plutôt que sur un cadre institutionnel clair, financé et suivi.

Dans le secteur scolaire, l'absence de langage commun et de mécanismes d'évaluation systématique et d'outils de suivi structuré limite la capacité à assurer une cohérence interétablissements et à ajuster les pratiques en fonction des besoins réels.

À l'inverse, le secteur communautaire ne présente pas de défis explicitement associés au leadership institutionnel. Cette absence semble toutefois découler des angles d'enquêtes et des questions posées, davantage centrées sur les ressources, la formation et les conditions de travail. De plus, le fonctionnement communautaire, souvent plus horizontal, collaboratif et historiquement ancré dans la lutte contre les violences sexuelles, pourrait contribuer à normaliser un certain niveau d'engagement qui n'a pas été explicitement remis en question par les participant·es. Cela ne signifie pas une absence d'enjeux, mais plutôt une autre configuration des défis.

Dans l'ensemble, les constats révèlent qu'un leadership cohérent, stable et visible constitue un levier transversal pour soutenir la prévention et la gestion des violences sexuelles. Un engagement institutionnel authentique, accompagné d'une communication transparente, d'une mobilisation structurée et d'un suivi rigoureux, apparaît indispensable pour aligner les politiques, renforcer la confiance organisationnelle et soutenir durablement les personnes qui interviennent au quotidien dans chacun des secteurs.

Climat et culture organisationnelle

Les résultats de l'étude révèlent que, malgré leurs contextes distincts, les trois secteurs font face à des défis importants liés au climat et à la culture organisationnelle en matière de violences sexuelles. Du côté scolaire, le manque de diversité au sein des équipes dirigeantes et l'absence de modèles variés contribuent

à un sentiment de sécurité réduit chez plusieurs apprenant-es, en particulier chez les personnes dont les identités ou expériences ne sont pas reflétées dans l'environnement institutionnel. Cette faible présence de modèles diversifiés peut accentuer un sentiment de distance entre les instances décisionnelles et les réalités vécues, ce qui limite parfois la confiance et la propension à demander de l'aide.

Dans le milieu sportif, la normalisation de certains comportements problématiques, la banalisation des violences et la crainte de dénoncer demeurent des obstacles majeurs, renforcés par des rapports hiérarchiques et une culture où le silence est souvent perçu comme nécessaire à la cohésion ou à la performance. Cette tolérance implicite contribue à maintenir des environnements où les violences sexuelles peuvent être minimisées ou laissées sans réponse adéquate.

Le secteur communautaire, quant à lui, compose avec une grande diversité de clientèles, ce qui complexifie l'intervention et exige une adaptabilité constante des pratiques. Les intervenant-es doivent naviguer entre des réalités socioculturelles multiples, des vulnérabilités variées et des barrières d'accès pouvant limiter la création d'un climat sécurisant et inclusif. Cette diversité, bien qu'enrichissante, peut aussi rendre plus difficile l'établissement de normes communes et de pratiques cohérentes en matière de prévention.

Malgré ces particularités, un constat transversal émerge : tous les milieux expriment la nécessité de renforcer une culture d'ouverture, de respect et d'inclusivité, où les violences sexuelles sont reconnues, prises au sérieux et activement contrées. Cela implique de s'éloigner de pratiques implicitement tolérantes pour s'orienter vers des environnements où les comportements non souhaités sont explicitement nommés, discutés et adressés. La consolidation d'une telle culture

organisationnelle saine, soutenue par une sensibilisation continue, une présence accrue de modèles variés et des pratiques relationnelles plus sécurisantes, représente un levier central pour prévenir les violences sexuelles dans chacun des secteurs étudiés.

Politiques et procédures

En ce qui concerne les politiques et procédures en matière de violences sexuelles, les données mettent en lumière une méconnaissance généralisée, ainsi que des lacunes importantes dans leur clarté, leur accessibilité et leur application à travers les trois secteurs étudiés. Bien que des mécanismes existent dans plusieurs milieux, ils demeurent souvent peu connus ou appliqués de manière inégale, ce qui fragilise leur efficacité, leur légitimité et leur appropriation par les personnes concernées.

Dans le secteur scolaire, les politiques présentent des limites structurelles importantes, principalement liées à des définitions floues ou imprécises des violences sexuelles. Cette ambiguïté entraîne non seulement une compréhension variable des situations, mais aussi une tendance à classer certains cas dans d'autres catégories (par exemple, l'intimidation), ce qui peut mener à des réponses inadaptées. La littérature souligne également un manque de transparence dans les mécanismes de traitement des signalements et une orientation institutionnelle centrée davantage sur la conformité légale que sur la prévention, le bien-être et la sécurité des apprenant-es.

Dans le secteur sportif, les politiques officielles existent dans plusieurs organisations, mais leur mise en œuvre demeure inégale. Les participant-es rapportent des procédures souvent floues, complexes ou perçues comme disproportionnellement lourdes, ce qui limite leur utilisation dans les situations réelles. Cette complexité, combinée à une communication insuffisante des politiques auprès des membres,

contribue à une faible confiance envers les mécanismes de plainte et à un sentiment d'impuissance quant à la capacité d'intervention des milieux. De plus, les sanctions associées aux cas de violences sexuelles sont parfois difficiles à appliquer en raison d'un manque de preuves, de procédures mal comprises ou d'une absence d'accompagnement neutre permettant de soutenir les parties impliquées.

Dans le secteur communautaire, les résultats montrent que plusieurs organisations, particulièrement celles non spécialisées en violences sexuelles, ne disposent pas de politiques ou de procédures de référencement claires lorsqu'une situation de violences sexuelles survient. Cette absence de balises peut mener à des pratiques non uniformes, parfois improvisées, et à des références inégales quant à leur qualité. Les intervenant-es soulignent également un besoin de diffusion interne plus systématique afin que l'ensemble du personnel soit informé des procédures à suivre. Enfin, la variabilité des ressources entre organismes rend parfois difficile l'élaboration ou la mise en œuvre de procédures formalisées, accentuant les disparités entre les milieux.

À travers les secteurs, les constats convergent vers un besoin d'harmonisation, de simplification et de clarification des politiques et procédures relatives aux violences sexuelles. Pour être efficaces, ces mécanismes doivent être accessibles, connus, soutenant et intégrés aux pratiques quotidiennes des milieux. Leur élaboration participative, combinée à une communication proactive et à un accompagnement approprié, apparaît essentielle pour renforcer la confiance, améliorer la cohérence des réponses et assurer une prise en charge sécuritaire et équitable dans l'ensemble des secteurs.

Ressources et soutien organisationnel

Les résultats révèlent que les trois secteurs rencontrent d'importants défis en matière de ressources et de soutien organisationnel pour assurer la prévention, l'intervention

et la gestion des violences sexuelles de manière efficace et adéquate. Même si les réalités diffèrent d'un milieu à l'autre, des enjeux communs émergent, notamment le manque de ressources humaines et financières, la surcharge du personnel et l'insuffisance d'outils adaptés pour soutenir les pratiques.

Dans le secteur scolaire, les ressources disponibles pour la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles demeurent limitées, fragmentées ou inégalement accessibles. Plusieurs rapportent un manque d'information claire sur les trajectoires de référence, les services spécialisés ou les options de signalement, ce qui peut entraîner des ruptures de prise en charge. Le personnel, déjà surchargé, dispose de peu de temps ou de formation pour intégrer adéquatement les actions de prévention, et l'absence de coordination entre les différents services (psychosocial, direction, soutien externe) complique l'accompagnement des apprenant-es. Les établissements scolaires rencontrent également des difficultés liées aux infrastructures et aux ressources matérielles, notamment en ce qui concerne les espaces sécuritaires, inclusifs et confidentiels nécessaires à la prise en charge des situations de violences sexuelles.

Dans le secteur sportif, les consultations font ressortir un manque de ressources humaines dédiées aux enjeux de violences sexuelles, ainsi qu'une responsabilité souvent diffuse, assumée individuellement plutôt que par des structures organisationnelles formelles. Les outils existants, tels que ceux proposés par Sport'Aide, sont souvent mal connus ou sous-utilisés. De plus, plusieurs clubs ont de la difficulté à s'y retrouver dans les processus externes qui sont jugés comme lourds ou peu soutenant. Les moyens financiers limités, le bénévolat répandu et l'hétérogénéité des clubs et fédérations rendent difficile la mise en place d'un soutien organisationnel stable. Malgré ces défis, certains leviers existent déjà, notamment la présence de matériel clé en

main ou l'entraide entre pairs, mais ceux-ci ne semblent pas encore généralisés.

Enfin, dans le secteur communautaire, les problématiques peuvent être encore plus marquées en raison du financement précaire, souvent ponctuel et lié à des projets spécifiques, ce qui entraîne une grande instabilité organisationnelle. Les intervenant·es rapportent des conditions matérielles parfois inadéquates, locaux trop petits, peu accessibles ou non adaptés, ainsi qu'une surcharge de travail. Cette dernière est amplifiée par l'augmentation constante des demandes de service et la nécessité de former continuellement de nouvelles ressources en raison de l'important roulement de personnel. Plusieurs organisations non spécialisées signalent également un manque d'outils pratiques pour soutenir leurs interventions en violences sexuelles, ainsi qu'une connaissance limitée des ressources spécialisées disponibles. À cela s'ajoute une accessibilité territoriale inégale, restreignant l'accès aux services selon la localisation des organismes. Malgré ces obstacles, plusieurs leviers soutenant existent : une forte cohésion interne, des réseaux de concertation actifs, des pratiques innovantes déjà en place et une grande capacité d'adaptation propre au milieu communautaire.

Dans l'ensemble, ces constats montrent que les enjeux de ressources et de soutien organisationnel dépassent largement les particularités sectorielles et constituent un défi structurel majeur. La mise en place de modèles de coordination efficaces, le renforcement du financement, l'amélioration de la visibilité des ressources et un soutien accru au personnel représentent des leviers essentiels pour assurer une réponse cohérente, durable et équitable aux violences sexuelles dans les secteurs scolaire, sportif et communautaire.

Compétences et formation du personnel

Les résultats révèlent des lacunes importantes en matière de compétences et de formation du personnel

dans les trois secteurs d'activités à Laval, bien que ces enjeux se manifestent différemment selon les contextes organisationnels. De manière générale, les équipes rapportent un sentiment d'insuffisance face aux situations de violences sexuelles, en raison d'un manque de formation spécifique, d'outils adaptés et d'espaces de soutien pour renforcer leurs capacités d'intervention.

Dans le secteur scolaire, les lacunes de formation sont particulièrement marquées. Les formations offertes au personnel sont souvent centrées sur les obligations légales et la conformité administrative plutôt que sur une compréhension approfondie des violences sexuelles, de leurs dynamiques relationnelles ou des besoins des jeunes en contexte scolaire. Plusieurs enseignant·es et intervenant·es rapportent se sentir peu outillé·es pour aborder des sujets tels que le consentement, les relations amoureuses à l'adolescence ou les dévoilements. Le manque d'opportunités de développement professionnel continu, ainsi que l'absence d'outils concrets et de pratiques participatives, limite davantage leur sentiment d'efficacité dans la prévention et l'intervention.

Dans le secteur sportif, les données rapportent une rareté de formations spécifiques aux violences sexuelles, au consentement ou aux rapports d'autorité, éléments pourtant centraux dans ce milieu. Les entraîneur·es font état d'une grande variabilité dans leur aisance à intervenir, souvent liée à une méconnaissance des procédures internes ou des obligations légales. Plusieurs craignent de mal réagir lors de dévoilements ou d'intervenir de manière inappropriée, ce qui peut entraîner une hésitation à agir dans une situation de violences sexuelles. Malgré ces défis, le milieu sportif présente un potentiel notable : des formations obligatoires existent déjà dans certaines fédérations, et l'entraide entre pairs est identifiée comme un levier facilitant l'apprentissage et le partage de bonnes pratiques.

Dans le secteur communautaire, les besoins en formation concernent surtout les organismes n'offrant pas de services spécialisés en violences sexuelles, où plusieurs intervenant·es n'ont pas reçu de formation approfondie sur le sujet. Les participant·es soulignent l'importance d'accéder à des formations continues, adaptées aux réalités actuelles (par ex. cyberviolence, diversités sexuelles et de genre et approche inclusive), ainsi qu'à des outils pratiques pour soutenir les interventions quotidiennes. Le manque d'espaces de concertation à plus grande échelle et de supervision clinique est également rapporté comme un obstacle, limitant la capacité des équipes à partager leurs expériences, à s'ajuster collectivement et à développer des réponses cohérentes entre les différentes organisations.

Transversalement, l'ensemble des secteurs exprime un besoin clair : renforcer et structurer l'offre de formation afin de soutenir les compétences des personnes intervenant auprès des différentes populations à Laval. Des formations continues, participatives et adaptées aux réalités du terrain, jumelées à des espaces de discussion, de supervision et de collaboration intersectorielle, représentent des leviers essentiels pour améliorer la qualité des interventions et soutenir le personnel de manière durable.

Divergences sectorielles à considérer

Bien que plusieurs enjeux soient communs aux trois secteurs, l'analyse révèle également des divergences importantes qui influencent la manière dont les violences sexuelles sont comprises, prises en charge et encadrées. Ces différences reposent principalement sur les structures organisationnelles, les types de relations avec les usager·ères et les ressources disponibles dans chaque milieu.

Dans le secteur scolaire, la prise en charge des violences sexuelles est fortement influencée par un cadre institutionnel dense, structuré par des exigences

ministérielles et des procédures administratives complexes. Ce fonctionnement peut ralentir la mise en œuvre des initiatives, limiter l'autonomie des équipes et orienter les actions vers la conformité plutôt que vers des pratiques centrées sur la prévention ou le bien-être des élèves. La lourdeur structurelle contribue également à un manque d'évaluations systématiques, ce qui rend plus difficile l'ajustement des mesures existantes.

Le secteur sportif se distingue quant à lui par son organisation plus hétérogène, composée d'un mélange variable de clubs, fédérations, bénévoles et structures semi-professionnelles. Cette diversité crée des écarts importants dans la capacité des milieux à mettre en place des politiques cohérentes ou des pratiques uniformes. De plus, la culture propre au milieu sportif, souvent marquée par des rapports hiérarchiques forts, la valorisation du rendement et une tradition disciplinaire, influence la manière dont les situations de violences sexuelles sont perçues, révélées ou traitées. Ces dynamiques peuvent accentuer la banalisation des violences, la crainte de dénoncer et l'absence de mécanismes clairs de responsabilisation.

Dans le secteur communautaire, les réalités diffèrent encore davantage. Les organismes, qu'ils offrent ou non des services spécialisés en violences sexuelles, opèrent dans un contexte de ressources limitées, avec des financements souvent ponctuels ou instables. Cela entraîne des enjeux de continuité des services, de disponibilité du personnel, de roulement élevé et de capacité d'adaptation variable. Contrairement aux milieux scolaire et sportif, la diversité des clientèles rencontrées, parfois en situation de grande vulnérabilité, exige des approches d'intervention plus flexibles, personnalisées et culturellement adaptées. Les divergences observées dans ce secteur relèvent donc moins des procédures formelles que de la capacité opérationnelle à répondre aux besoins complexes des clientèles.

Ces différences sectorielles rappellent que, malgré des défis communs, les stratégies de prévention et d'intervention doivent être adaptées aux contextes propres de chaque milieu. L'efficacité des actions repose ainsi autant sur la compréhension de ces particularités que sur la mise en place d'approches transversales cohérentes.

Enjeux systémiques révélés par l'analyse transversale

L'analyse transversale des trois secteurs met en évidence plusieurs enjeux systémiques qui dépassent les particularités organisationnelles et qui contribuent à fragiliser la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles. Ces enjeux, profondément ancrés dans les structures institutionnelles, soulignent la nécessité de stratégies concertées et de transformations organisationnelles à plus grande échelle.

Un premier enjeu systémique concerne l'absence d'harmonisation dans les définitions, les outils, les politiques et les procédures entourant les violences sexuelles. Cette disparité génère une compréhension variable des situations, des réponses inégales et des ruptures potentielles dans la continuité des services. Elle affecte également la capacité des milieux à collaborer efficacement, puisque les mécanismes d'intervention ne reposent pas sur des repères communs.

Un second enjeu touche à la fragmentation des réponses organisationnelles. Dans chacun des secteurs, les actions en matière de violences sexuelles reposent souvent sur des initiatives isolées, individuelles ou ponctuelles, plutôt que sur une stratégie institutionnelle cohérente et soutenue. Ce morcellement limite la portée des interventions, complique la coordination et nuit à la construction d'un continuum de services clair et fluide entre les différents milieux.

Le manque de ressources humaines et financières, constat transversal majeur, constitue un troisième enjeu systémique. La surcharge du personnel, le manque de temps, le roulement élevé et l'absence de financement récurrent affaiblissent la capacité des organisations à déployer des actions durables. De plus, les ressources matérielles et infrastructurelles insuffisantes accentuent ces difficultés, en particulier dans les milieux scolaires et communautaires.

Enfin, un enjeu central concerne la confiance des personnes survivantes et des acteur-trices des milieux envers les institutions. Dans plusieurs milieux, les pratiques perçues comme floues, inégales ou peu soutenantes alimentent une hésitation à dénoncer les situations de violences sexuelles. L'absence de transparence et de procédures simples contribue à maintenir des dynamiques de silence, réduisant l'efficacité des efforts de prévention.

Ces enjeux systémiques révèlent que la lutte contre les violences sexuelles ne peut reposer uniquement sur des ajustements sectoriels. Elle nécessite des actions coordonnées, une vision commune et des mécanismes structurants permettant d'assurer une cohérence entre les secteurs, d'améliorer la qualité des interventions et de renforcer la confiance envers les systèmes de protection et de soutien en contexte de violences sexuelles.

Forces et limites de l'étude

Cette étude présente plusieurs atouts majeurs qui renforcent la validité et la pertinence de ses résultats. D'abord, elle repose une approche multisectorielle incluant les secteurs scolaire, sportif et communautaire, ce qui permet d'obtenir une compréhension globale et nuancée des enjeux liés aux violences sexuelles à Laval. Cette perspective élargie met en évidence à la fois les spécificités propres à chaque secteur et les défis partagés.

La démarche s'appuie également sur une collaboration étroite avec la cellule de travail LACVS et les partenaires du projet. Cette participation active a favorisé un ancrage solide dans les réalités locales et une interprétation sensible des données au contexte social. La combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, incluant des questionnaires, des entretiens individuels et de groupes, constitue un avantage important puisqu'elle permet une triangulation riche et favorise la crédibilité des constats. Enfin, l'implication des groupes de travail dans la formulation des recommandations a contribué à l'élaboration des pistes d'action concrètes, adaptées au contexte local et susceptibles d'être appropriées par les milieux concernés.

Certaines limites doivent toutefois être considérées dans l'interprétation des résultats. La nature des données disponibles varie d'un secteur à l'autre. Pour le milieu scolaire, les constats reposent principalement sur la littérature scientifique, tandis que les milieux sportif et communautaire s'appuient sur des données recueillies sur le terrain. Cette asymétrie entraîne des données de nature différente selon les secteurs, ce qui limite certains rapprochements analytiques entre eux. Par ailleurs, l'absence d'informations spécifiques concernant le leadership communautaire constitue une limite supplémentaire. Le fait qu'aucun enjeu n'ait émergé à ce sujet ne signifie pas nécessairement qu'ils sont inexistantes; il est possible que les questions, les priorités exprimées ou le contexte d'échange aient orienté les discussions vers d'autres préoccupations, ce qui souligne la nécessité de poursuivre l'exploration de cet aspect organisationnel.

Les défis liés au recrutement représentent également une limite importante. Dans le secteur communautaire, la participation soutenue de la cellule de travail a permis de rejoindre un nombre substantiel de participant-es, mais pourrait avoir introduit un biais en sollicitant davantage certaines organisations. À l'inverse, la mobilisation du

milieu sportif s'est avérée particulièrement difficile, malgré des stratégies variées telles que la présence lors d'événements, l'utilisation d'affiches avec code QR menant au questionnaire, les appels auprès des organisations sportives ou le relais par les entraîneur-es, les gestionnaires et les partenaires municipaux. La période estivale, la forte activité sportive, la difficulté de joindre les personnes occupant des rôles clés et la faible disponibilité générale des intervenant-es peuvent avoir contribué à ces obstacles. Cette faible participation entraîne une sous-représentation du secteur sportif et limite la diversité des profils rencontrés, notamment en ce qui concerne les disciplines, les contextes d'entraînement, les niveaux de compétition ou les rôles occupés. La transférabilité des résultats s'en trouve réduite, et les constats doivent être compris comme indicatifs des expériences des participant-es rencontrés, sans prétendre représenter l'ensemble du secteur sportif lavallois.

Malgré ces limites, l'étude a permis d'établir un premier contact important avec le milieu sportif lavallois et de documenter des réalités encore peu explorées. Les défis rencontrés indiquent toutefois que des travaux ultérieurs gagneraient à s'appuyer sur un réseau élargi d'acteur-trices sportifs, à prévoir davantage de temps pour la mobilisation et à envisager d'autres méthodes d'échantillonnage afin de rejoindre des profils moins représentés. Les données recueillies peuvent ainsi être considérées comme une première exploration du terrain, ouvrant la voie à des recherches subséquentes plus étendues. Bien que cette sensibilité enrichisse la compréhension des enjeux, elle limite l'accès aux perspectives des personnes pour qui le sujet est plus tabou, moins prioritaire ou source d'inconfort. Cette limite restreint la compréhension des résistances potentielles et des besoins variés des organisations en matière de prévention et d'intervention.

Convergences entre les secteurs

L'analyse intersectorielle met en lumière plusieurs convergences traversant les milieux scolaire, sportif et communautaire. Malgré leurs missions et structures distinctes, ces milieux partagent des défis communs, notamment en matière de leadership institutionnel, de culture organisationnelle, de clarté des politiques et disponibilité des ressources. Ces constats révèlent une vulnérabilité systémique face aux violences sexuelles, caractérisée par des procédures parfois floues, des pratiques inégales et un sentiment partagé de ne pas être suffisamment outillé·e.

Les enjeux systémiques identifiés montrent aussi un manque d'harmonisation des définitions, des outils et des processus, ce qui entraîne une compréhension variable des violences sexuelles et contribue à des réponses fragmentées, limitant la construction d'un continuum cohérent de services. Le manque de ressources humaines, matérielles et financières, conjugué à la surcharge du personnel, complique l'application durable des pratiques de prévention et d'intervention. De plus, les processus entourant le traitement des situations de violences sexuelles, souvent perçus comme insuffisamment clairs et soutenant, influencent la confiance des usager·ères et des membres du personnel et peuvent contribuer à maintenir des dynamiques de silence.

Dans l'ensemble, les convergences observées, les enjeux systémiques identifiés et les limites méthodologiques invitent à envisager des stratégies multisectorielles cohérentes et durables, fondées sur des pratiques harmonisées et un soutien organisationnel accru, afin de favoriser des environnements plus sécuritaires et mieux outillés dans chacun des milieux étudiés.



RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats présentés et de l'analyse transversale, plusieurs convergences, enjeux systémiques et défis propres à chacun des secteurs ont été mis en évidence. Ces constats permettent de dégager des pistes d'action structurantes pour soutenir la prévention, l'intervention et la gestion des violences sexuelles dans les secteurs scolaire, sportif et communautaire.

Les recommandations proposées dans la section suivante découlent à la fois des données recueillies et du travail des groupes de travail sectoriels, qui ont réuni des acteur·trices de chacun des milieux. Leur contribution a permis d'ancrer l'interprétation des résultats dans leurs réalités organisationnelles et dans leur expertise terrain. L'objectif de ces groupes de travail était que les recommandations reflètent le plus fidèlement possible les besoins exprimés par les personnes consultées.

Cette démarche participative a également permis d'organiser et de prioriser les actions à envisager, particulièrement celles jugées réalisables à court et moyen terme. En ce sens, les recommandations présentées, sous forme de liste en suivant les mêmes cinq thèmes, constituent des leviers concrets, complémentaires et adaptés à la diversité des milieux, visant ultimement à renforcer la cohérence, la qualité et la durabilité des pratiques organisationnelles en matière de violence sexuelle dans les trois secteurs à Laval.

1. Leadership et engagement institutionnel

Secteur scolaire

1. Sensibiliser et communiquer avec les hautes directions afin de renforcer leur responsabilité et leur imputabilité dans la gestion des situations de violences sexuelles.

Plus précisément :

- Insister sur la mission éducative, favoriser le bien-être et l'épanouissement des jeunes, doit primer sur la réputation de l'établissement ;
- Développer des stratégies de communication et de formation ciblées pour que les dirigeants comprennent leur rôle et les impacts de leurs décisions.

Secteur sportif

1. Mettre en place et diffuser une marche à suivre claire et accessible pour le traitement des situations de violences sexuelles dans le milieu sportif lavallois, afin d'assurer la cohérence, la transparence et la responsabilisation des acteur·trices concerné·es.

Plus précisément :

- Élaborer un arbre décisionnel détaillant les étapes à suivre et les informations nécessaires pour orienter la prise de décision (p. ex. obligations de signalement, rôle des instances concernées, etc.) ;
- Identifier, promouvoir et rendre visibles les ressources disponibles (p. ex. Sport'Aide,

ressources régionales spécialisées), en précisant quand et pourquoi les contacter selon le type de situation ;

- Veiller à ce que les procédures soient facilement accessibles à l'ensemble des membres du milieu sportif (athlètes, entraîneur-es, parents, bénévoles, etc.) ;
- S'appuyer sur les obligations des fédérations sportives en matière de prévention et de traitement des violences sexuelles, afin d'assurer une harmonisation et un arrimage des procédures à l'échelle régionale.

2. Désigner une personne-ressource responsable du dossier des violences dans le milieu sportif lavallois, une fonction qui ne se limiterait pas nécessairement aux violences sexuelles, afin d'assurer la cohérence, la coordination et la circulation de l'information entre les différent-es acteur-trices du milieu.

Plus précisément :

- Cette personne agirait comme agent-e de liaison entre les organisations sportives, les instances régionales et les organismes communautaires offrant des services spécialisés en violences sexuelles ;
- Elle constituerait un point de contact central pour l'accompagnement, la référence et la coordination des interventions liées aux situations de violence ;
- Le modèle pourrait s'inspirer d'initiatives

existantes, comme la ressource Sport'Aide, mais être envisagé à l'échelle régionale, selon les ressources et les possibilités de financement ;

- La structure, le mandat et les responsabilités de cette fonction devraient être déterminés de manière concertée, en cohérence avec les réalités et besoins des milieux sportifs lavallois.

3. Offrir des formations de courte durée destinées aux conseils d'administration (CA) des organisations sportives lavalloises, afin de renforcer leur compréhension et leur engagement en matière de prévention et de gestion des violences dans le milieu sportif.

Plus précisément :

- Ces formations pourraient être intégrées à une rencontre régulière des CA, afin de limiter les contraintes de temps et de maximiser la participation des membres ;
- Elles viseraient à présenter les ressources existantes, les procédures à suivre et les bonnes pratiques en matière de prévention, de signalement et d'intervention ;
- La mise en œuvre de ces formations pourrait se faire en collaboration avec des organismes communautaires offrant des services spécialisés en violences sexuelles, en mettant de l'avant les formations gratuites et les outils déjà disponibles dans la région lavalloise.

4. Favoriser un engagement visible, cohérent et réfléchi des associations, fédérations, conseils d'administration et clubs sportifs lavallois dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles.

Plus précisément :

- Les organisations sportives devraient afficher clairement leurs valeurs et leur position en matière de prévention des violences sexuelles, notamment par l'adoption d'une politique de tolérance zéro et la promotion d'une culture d'alliance et de respect ;
- Cet engagement pourrait se traduire par des affiches, visuels et déclarations publiques diffusés dans les lieux sportifs et sur les plateformes numériques, afin de rendre la posture de l'organisation visible, mobilisatrice et inspirante ;
- L'initiative pourrait émaner d'un leadership central (p. ex. Sports Laval) et être déclinée dans l'ensemble du réseau sportif lavallois pour assurer une cohérence et une responsabilisation partagée ;
- La démarche devrait adopter une approche positive et non culpabilisante, misant sur la valorisation des bonnes pratiques déjà en place et la reconnaissance des efforts réalisés, plutôt que sur une posture de jugement ;
- Les organisations pourraient également mettre de l'avant leurs actions concrètes — par exemple, la formation systématique des entraîneur·es — afin de renforcer la crédibilité et la réputation du milieu sportif lavallois comme acteur·trices engagé·es et proactif·ves.

* À noter : avant la mise en œuvre de tels engagements publics, il serait avisé d'évaluer les implications légales et les obligations qui en découlent, afin d'assurer que la prise de position

ou l'affichage d'un engagement ne comporte pas de risques de recours juridiques.

Secteur communautaire

1. Assurer un financement à la mission pour favoriser la stabilité et la rétention des équipes.
2. Consolider le financement des organismes et des offres de services déjà présents sur le territoire afin de soutenir leur pérennité et leur capacité d'action.
3. Prévoir du financement pour la création d'un poste : une personne-ressource dédiée à la région de Laval pour pallier le manque de personnel et le caractère temporaire ou instable des postes contractuels, et améliorer le processus de référencement.

Plus précisément :

- Cette personne-ressource devrait provenir du milieu communautaire (engagée par et pour le communautaire).
- Un financement pluriannuel est recommandé (plan triennal ou quinquennal) plutôt qu'annuel.
- Le mandat de cette personne-ressource devrait inclure :
 - La mise en valeur et le rayonnement des initiatives existantes : déploiement d'outils et de formations en prévention et intervention des violences sexuelles ;
 - La création de nouveau matériel si des lacunes sont identifiées, en collaboration avec des organismes partageant les mêmes objectifs ou besoins ;
 - Le contact et la liaison avec les organismes communautaires n'offrant pas de services

spécialisés en violences sexuelles, les tables locales, etc. ;

– La possibilité de bénéficier d’accompagnement ou de supervision clinique pour soutenir ses interventions.

- S’appuyer sur la formation continue pour intégrer ces notions dans les programmes destinés aux professionnel·les, aux professeur·es, aux intervenant·es et aux étudiant·es ;
- Maximiser la cohérence entre les établissements et les milieux d’intervention en utilisant un langage partagé et des pratiques harmonisées ;
- Collaborer avec les organismes et la cellule de travail multidisciplinaire pour identifier les populations à cibler et les thématiques prioritaires en prévention.

2. Climat et culture organisationnelle

Secteur scolaire

1. Former et mobiliser les témoins actifs, notamment par le biais de la pair aide, afin de favoriser une culture partagée de responsabilité et d’intervention face aux violences sexuelles.

Plus précisément :

- Développer des programmes de pair aide pour que chacun·e se sente concerné·e et responsable, en tirant parti du sentiment de proximité avec les situations vécues ;
- Utiliser un langage accessible qui facilite la compréhension et brise la barrière de l’ « expert », afin que toutes et tous puissent agir efficacement.

2. Renforcer les actions de prévention en matière de violences sexuelles, en ciblant les populations les plus à risque et en développant un langage commun autour des notions clés.

Plus précisément :

- Développer ou diffuser un lexique commun des termes liés aux violences sexuelles (p. ex. : consentement, coercition, signalement), à l’intention des équipes scolaires ;

Secteur sportif

1. Outiller l’ensemble des acteur·trices du milieu sportif lavallois, des administrateur·rices aux parents, afin de renforcer la prévention, la reconnaissance et l’intervention en matière de violences sexuelles.

Plus précisément :

- Constituer une trousse d’outils existants, accessibles et adaptés aux différents publics (entraîneur·es, parents, administrateur·rices, etc.) afin de centraliser et rendre disponibles les ressources déjà existantes.

Cette trousse pourrait comprendre :

- des arbres décisionnels pour guider les interventions ;
- des fiches ressources présentant les démarches à suivre selon le rôle et les responsabilités de chacun·e ;
- des outils de repérage permettant d’identifier et de reconnaître les situations de violences sexuelles, tant dans leurs formes les plus générales que dans leurs manifestations plus

spécifiques/prévalentes au milieu sportif ;

- des formations en ligne gratuites.
- Promouvoir et diffuser la trousse d'outils afin de maximiser son utilisation, éviter la redondance et assurer la cohérence des pratiques dans l'ensemble du milieu sportif lavallois.
- Utiliser les réseaux sociaux et autres canaux numériques pour assurer une diffusion large et continue des ressources, campagnes de sensibilisation et messages de prévention auprès de l'ensemble de la communauté sportive lavalloise.

2. Recommander aux associations sportives lavalloises de diffuser et rendre accessible cette trousse d'outils et l'offre de formation pour leurs membres afin de renforcer la prévention et la reconnaissance des violences sexuelles.

Secteur communautaire

1. Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur les violences sexuelles dans les organismes communautaires lavallois.

Plus précisément :

- Offrir des ateliers, formations ou discussions visant à briser les tabous et à soutenir une culture organisationnelle d'ouverture et de reconnaissance des violences sexuelles.
- Encourager des stratégies internes pour favoriser un climat de non-jugement.

2. Intégrer des pratiques organisationnelles favorisant l'inclusion, la diversité et la sécurité culturelle au sein des organismes.

Plus précisément :

- Adapter les pratiques pour répondre aux besoins des diverses clientèles, incluant les populations marginalisées ou vulnérabilisées ;
- S'assurer que les espaces soient sécurisants, inclusifs et respectueux pour toutes les personnes ;
- Développer des approches tenant compte des réalités intersectionnelles et des expériences de discrimination ou de marginalisation.

3. Développer des initiatives favorisant la reconnaissance et la prévention des violences sexuelles afin de réduire la banalisation, les tabous et les dynamiques de silence.

Plus précisément :

- Encourager l'implication collective des équipes dans la prévention ;
- Favoriser la création d'espaces d'échange internes ;
- Promouvoir des messages clairs et cohérents valorisant la sécurité et la dignité des usager-ères.

3. Politiques et procédures

Secteur scolaire

1. Clarifier les politiques et procédures existantes en matière de violences sexuelles afin d'assurer une compréhension commune et une application cohérente dans les milieux scolaires.

Plus précisément :

- Définir clairement les termes liés aux violences

sexuelles (p. ex. : consentement, coercition, agression) afin que les équipes puissent distinguer les situations relevant des violences sexuelles de celles relevant d'autres catégories (p. ex. intimidation) ;

- S'assurer que les politiques et procédures spécifiques aux violences sexuelles soient facilement accessibles et mises en valeur, notamment auprès des nouvelles personnes employées ;
- Harmoniser les pratiques entre les établissements afin de réduire les écarts dans les réponses organisationnelles.

2. Diffuser les politiques, procédures et ressources afin que l'ensemble des acteur-trices du secteur scolaire comprenne les contextes d'intervention et connaisse les démarches à suivre et les personnes-ressources à consulter.

Plus précisément :

- Regrouper et centraliser les informations clés dans un même espace accessible pour les équipes scolaires (documents, protocoles, ressources) ;
- Faciliter la circulation des informations en rappelant régulièrement les procédures lors de rencontres d'équipes, formations ou communications internes.

Secteur sportif

1. Recommander aux associations sportives lavalloises d'adopter, uniformiser ou mettre à jour leurs politiques internes en matière de prévention et de gestion des violences sexuelles.

Plus précisément :

- S'assurer que ces politiques soient alignées sur les cadres et obligations provinciales ;
- Intégrer des procédures claires de signalement, de prise en charge et de suivi ;
- Définir clairement les rôles et responsabilités des différentes personnes impliquées (entraîneur-es, administrateur-rices, CA, etc.) ;
- Diffuser largement ces politiques auprès des membres, athlètes, parents et bénévoles.

2. Mettre en place une procédure claire pour l'accompagnement des personnes survivantes dans les organisations sportives lavalloises.

Plus précisément :

- Préciser les étapes de signalement et d'intervention ;
- Indiquer clairement les ressources internes et externes disponibles pour l'accompagnement ;
- Prévoir un protocole pour protéger la confidentialité et la sécurité des personnes impliquées ;
- Harmoniser ces procédures entre les clubs et associations pour assurer une cohérence régionale.

Secteur communautaire

1. Rédiger, clarifier ou mettre à jour les politiques internes sur les violences sexuelles afin qu'elles soient adaptées au milieu communautaire et connues des équipes.

Plus précisément :

- Adapter les politiques à la réalité des organismes

(taille, mission, types de services) ;

- Inclure des protocoles clairs pour les démarches à suivre lors d'une divulgation ou d'une situation d'agression ;
- S'assurer que tous les membres du personnel puissent consulter facilement ces documents.

2. Harmoniser les pratiques entre les organismes communautaires lavallois afin d'assurer une réponse cohérente aux situations de violences sexuelles.

Plus précisément :

- Développer des lignes directrices régionales ;
- Encourager des rencontres interorganisations pour partager les pratiques et outils ;
- Mettre en commun les politiques, procédures et protocoles déjà existants dans certains organismes pour soutenir ceux n'ayant pas les ressources pour en développer.

3. Établir des procédures claires pour le référencement et la collaboration interorganisationnelle.

Plus précisément :

- Définir les étapes de référence selon les types de situations ;
- Identifier les partenaires clés (organismes offrant des services spécialisés en violences sexuelles, ressources jeunesse, santé, etc.) ;
- Mettre en place une structure facilitant la transmission d'information entre organismes tout en respectant la confidentialité.

4. Ressources et soutien organisationnel

Secteur scolaire

1. Faciliter l'accès aux ressources spécialisées et mieux arrimer les services internes et externes afin de soutenir efficacement les équipes scolaires.

Plus précisément :

- Mieux diffuser les ressources déjà existantes pour que les équipes sachent à qui se référer selon la situation ;
- Mettre en place un processus clair pour référer les jeunes vers les ressources appropriées ;
- Renforcer la collaboration entre les milieux scolaires et les organismes communautaires offrant des spécialisés en violences sexuelles.

2. Soutenir les équipes scolaires par des espaces d'échange, de supervision ou de discussion afin de diminuer la charge émotionnelle et favoriser des pratiques cohérentes.

Plus précisément :

- Offrir des moments dédiés pour discuter de cas ou de situations complexes ;
- Encourager les espaces de soutien clinique, supervisé ou interdisciplinaire ;
- Faciliter le maillage entre intervenant-es scolaires et partenaires externes.

Secteur sportif

1. Offrir un soutien accru aux organisations sportives lavalloises, notamment en centralisant et en rendant accessibles les ressources existantes afin d'éviter les redondances et d'assurer une cohérence régionale.

Plus précisément :

- Mettre à disposition des outils pratiques (arbres décisionnels, fiches ressources, outils de repérage, etc.) ;
- Soutenir les clubs dans l'implantation, la diffusion et l'utilisation de ces ressources ;
- Favoriser la communication entre organisations sportives afin de partager les ressources ou initiatives.

2. Mettre en place une personne-ressource régionale dédiée au soutien du milieu sportif en matière de violences sexuelles.

(Déjà présente dans le thème Leadership et engagement institutionnel, mais relevant aussi du soutien organisationnel)

3. Faciliter l'accès aux services spécialisés pour les membres du milieu sportif lavallois.

Plus précisément :

- Encourager les partenariats avec des organismes offrant des services spécialisés en violences sexuelles ;
- Assurer une meilleure connaissance des ressources existantes comme Sport'Aide ;
- Rendre les informations sur les services facilement accessibles (ex. affichage, plateformes numériques).

Secteur communautaire

1. Assurer un financement à la mission, essentiel à la stabilité du personnel, à la rétention et au maintien de services de qualité.

2. Consolider le financement des organismes et des offres de services déjà présentes sur le territoire afin d'assurer leur pérennité.

3. Prévoir du financement pour la création d'un poste dédié au territoire lavallois, une personne-ressource en violences sexuelles, pour pallier le manque de personnel et améliorer le référencement.

Plus précisément :

- Cette personne devrait être issue du milieu communautaire ;
- Le financement devrait idéalement être pluriannuel ;
- Son mandat comprendrait :
 - la mise en valeur et le rayonnement des initiatives existantes ;
 - le déploiement ou l'adaptation d'outils et de formations ;
 - la création de nouveaux outils en collaboration avec d'autres organismes ;
 - des liens réguliers avec les organismes n'offrant pas de services spécialisés en violences sexuelles, les tables locales, etc. ;
 - l'accès à de la supervision clinique.

4. Favoriser l'accès des équipes à des espaces de supervision, de soutien clinique ou de discussion.

Plus précisément :

- Offrir des espaces réguliers pour discuter de situations complexes ;
- Permettre un soutien clinique spécialisé pour les intervenant·es ;

- Renforcer la collaboration entre organismes pour partager les ressources de soutien.

5. Améliorer la circulation de l'information entre les organismes communautaires lavallois.

Plus précisément :

- Développer des mécanismes simples pour diffuser les ressources, outils ou formations disponibles ;
- Mieux faire connaître les rôles et mandats de chaque organisme ;
- Faciliter les références entre organismes par une meilleure intercommunication.

5. Compétences et formation du personnel

Secteur scolaire

1. Renforcer les compétences des équipes scolaires en matière de prévention, de repérage et d'intervention en violences sexuelles.

Plus précisément :

- Offrir des formations continues adaptées aux réalités scolaires et aux différents rôles (direction, personnel enseignant, intervenant·es, personnel non enseignant) ;
- Inclure des contenus portant sur la reconnaissance des signes, les obligations légales, les bonnes pratiques d'intervention, la communication avec les jeunes et les stratégies de prévention ;

- Assurer un arrimage entre les formations internes et celles offertes par les organismes communautaires offrant des services spécialisés en violences sexuelles.

2. Outiller le personnel scolaire afin d'harmoniser les pratiques et réduire les écarts dans les réponses organisationnelles.

Plus précisément :

- Diffuser des outils concrets (guides, lexiques, protocoles, fiches pratiques) ;
- Former les équipes sur l'utilisation de ces outils ;
- Encourager le recours aux ressources externes pour soutenir les pratiques professionnelles.

Secteur sportif

1. Proposer des formations accessibles et adaptées aux différents publics du milieu sportif (entraîneur·es, administrateur·rices, parents, bénévoles, athlètes).

Plus précisément :

- Offrir un éventail de formations gratuites ou à faible coût ;
- Favoriser des modules en ligne pour atteindre un plus large public ;
- Aborder les notions clés : reconnaissance des situations, obligations, rôles, interventions sécuritaires, prévention ;
- Mettre en place des rappels réguliers pour favoriser la continuité de la formation.

2. Encourager les associations sportives lavalloises à rendre obligatoires les formations de base en matière de violences sexuelles pour les entraîneur·es et les administrateur·rices.

Plus précisément :

- Proposer des formations courtes intégrées aux rencontres des CA ou aux activités obligatoires ;
- Valoriser la participation des membres en mettant de l'avant les avantages organisationnels et relationnels ;
- Encourager un suivi annuel ou périodique.

3. Outiller les organisations sportives pour repérer et intervenir adéquatement dans les situations de violences sexuelles.

Plus précisément :

- Diffuser les outils existants (arbres décisionnels, fiches pratiques, ressources de référence) ;
- Former le personnel sur leur utilisation ;
- Encourager la collaboration avec les organismes offrant des services spécialisés en violences sexuelles (p. ex. Sport'Aide, ressources communautaires lavalloises).

Secteur communautaire

1. Offrir des formations continues aux équipes des organismes communautaires lavallois afin de renforcer les compétences en prévention, repérage, intervention et accompagnement des personnes survivantes.

Plus précisément :

- Proposer des formations adaptées à la diversité des organismes et des clientèles ;

- Aborder la reconnaissance des violences sexuelles, l'intervention, le trauma, les obligations légales et la sécurité culturelle ;
- Encourager l'accès à des formations gratuites offertes par les organismes offrant des services spécialisés en violences sexuelles.

2. Outiller les intervenant·es grâce à des ressources pratiques adaptées aux réalités communautaires.

Plus précisément :

- Diffuser des outils concrets (fiches, guides, protocoles, ressources régionales) ;
- Soutenir les équipes dans l'intégration de ces outils dans leurs pratiques quotidiennes ;
- Élaborer, lorsque nécessaire, des outils adaptés aux clientèles émergentes ou marginalisées.

3. Offrir des espaces de supervision, de discussion ou d'analyse de pratiques afin d'améliorer la qualité des interventions et de prévenir l'usure de compassion.

Plus précisément :

- Proposer une supervision clinique continue ;
- Offrir des espaces d'échange sur des situations complexes ;
- Encourager la collaboration interorganisations pour partager des approches et renforcer les pratiques.

A large teal graphic element on the left side of the page, consisting of a curved shape at the top and a vertical bar extending downwards.

PERSPECTIVES D'AVENIR

PERSPECTIVES D'AVENIR

À la lumière des recommandations formulées dans ce rapport, il apparaît clairement que la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles nécessitent un engagement renouvelé, structuré et multisectoriel, intégrant les spécificités des secteurs scolaire, sportif et communautaire.

D'abord, il est essentiel de renforcer le leadership et l'engagement institutionnel au sein de chaque secteur. Cela passe par la responsabilisation accrue des directions et des conseils d'administration, comme le souligne la nécessité de sensibiliser les hautes instances à leur rôle dans la gestion des violences sexuelles. L'adoption de politiques claires et publiques, accompagnées d'une communication cohérente et mobilisatrice, favorisera l'émergence d'une culture organisationnelle forte, portée par des valeurs de respect et de tolérance zéro envers toute forme de violence.

Ensuite, la consolidation d'un climat organisationnel propice constitue un levier majeur pour changer les dynamiques internes et sociales. L'implantation de programmes de pair-aidance dans les écoles, l'outillage complet des acteur-trices du milieu sportif, ainsi que les campagnes de sensibilisation dans le secteur communautaire, permettront de transformer les normes et de réduire les tabous liés aux violences sexuelles. Le renforcement de la culture d'inclusion, de diversité et de sécurité culturelle dans tous les milieux favorisera également une meilleure prise en compte des réalités intersectionnelles des personnes concernées.

Par ailleurs, l'harmonisation et la clarification des politiques et procédures demeurent indispensables

pour garantir une application cohérente et efficace des mesures de prévention et d'intervention. L'accessibilité et la diffusion large de ces documents, la définition claire des rôles et responsabilités, ainsi que la mise en place de protocoles communs entre organisations, faciliteront la coordination intersectorielle et la réponse rapide aux situations de violence.

Le développement des ressources et du soutien organisationnel est une autre priorité. La création de postes dédiés, notamment de personnes-ressources régionales chargées de la coordination, du référencement et de l'accompagnement, est fondamentale pour assurer un suivi adapté et une meilleure circulation de l'information. La disponibilité d'outils concrets, de formations accessibles et d'espaces de supervision permettra également d'appuyer les équipes sur le terrain, tout en prévenant l'épuisement professionnel.

Enfin, l'accent mis sur les compétences et la formation des intervenant-es dans tous les secteurs constitue la pierre angulaire d'une démarche durable. La formation continue, adaptée aux réalités spécifiques de chaque milieu et à la diversité des rôles, permettra de renforcer la capacité collective à prévenir, reconnaître et intervenir efficacement face aux violences sexuelles. L'obligation progressive de formations pour certain-es acteur-trices clés, comme les entraîneurs et administrateurs sportifs, garantira une meilleure préparation et une cohérence dans les pratiques.

Ces perspectives invitent ainsi à un processus dynamique et évolutif, où les initiatives locales pourront être ajustées et enrichies à mesure que la connaissance

et la mobilisation progressent. L'évaluation continue des actions, en lien avec les parties prenantes, sera indispensable pour mesurer l'impact des interventions et orienter les efforts futurs.

En somme, ces recommandations proposent une feuille de route claire et prometteuse, qui, portée par un engagement collectif et une collaboration soutenue, favorisera le développement d'initiatives durables pour prévenir et intervenir efficacement en matière de violences sexuelles.

CONCLUSION

CONCLUSION

Cette étude confirme que la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles exigent une approche intégrée et multisectorielle, profondément ancrée dans les réalités propres à chaque milieu. La collaboration entre les secteurs scolaire, sportif et communautaire s'avère essentielle pour créer des environnements sécuritaires, inclusifs et harmonisés, où les actions sont cohérentes et durables.

Les résultats recueillis, enrichis par la diversité des perspectives et des expertises mobilisées, témoignent d'une mobilisation déjà en marche dans plusieurs milieux. La volonté d'agir, l'adoption de bonnes pratiques et la reconnaissance croissante des responsabilités institutionnelles constituent des leviers solides pour progresser efficacement dans la prévention et l'intervention. Ces dynamiques offrent une base encourageante pour élaborer des stratégies adaptées, qui tiennent compte des spécificités de chaque secteur tout en favorisant une cohérence d'ensemble.

Les limites liées aux différentes sources utilisées, surtout la littérature pour le secteur scolaire et des données terrain pour les secteurs sportif et communautaire, montrent qu'il serait utile de poursuivre les recherches, sans pour autant remettre en cause la valeur des résultats ni des recommandations. Ces dernières offrent un cadre clair et concret pour guider les décideur·euses, gestionnaires et intervenant·es dans la mise en œuvre d'actions efficaces.

Il revient désormais à l'ensemble des acteur·trices concernés de s'approprier ces recommandations et de s'engager collectivement dans la mise en œuvre

de mesures concrètes. La lutte contre les violences sexuelles est une responsabilité partagée, qui requiert un engagement constant, une vigilance renouvelée et une mobilisation durable. Ce rapport constitue un levier majeur pour impulser cette dynamique, en donnant les moyens d'agir dans chaque milieu.

Ensemble, il est possible de bâtir des environnements plus sécuritaires, respectueux et équitables, où la prévention et l'intervention face aux violences sexuelles deviennent des priorités tangibles et visibles. Poursuivre cette démarche avec détermination et confiance permettra non seulement de mieux protéger les personnes vulnérables, mais aussi de renforcer le tissu social et la qualité de vie communautaire.



RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES

- Adhia, A., Pugh, D., Lucas, R., Rogers, M., Kelley, J., & Bekemeier, B. (2024). Improving School Environments for Preventing Sexual Violence Among LGBTQ+ Youth*. *Journal of School Health*, 94(3), 243–250. <https://doi.org/10.1111/josh.13406>
- Almanssori, S. (2022). Sexual violence prevention is missing in teacher education: perspectives of teacher candidates on prevention education. *Sex Education*, 23(6), 662–676. <https://doi.org/10.1080/14681811.2022.2108391>
- Blackmore, J. (2014). 'Wasting talent'? Gender and the problematics of academic disenchantment and disengagement with leadership. *Higher Education Research & Development*, 33(1), 86–99. <https://doi.org/10.1080/07294360.2013.864616>
- Braun, V., et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Brodeur, G., Fernet, M., et Hébert, M. (2023). Training needs in dating violence prevention among school staff in Québec, Canada. *Frontiers in Education*, 8. <https://doi.org/10.3389/feduc.2023.1129391>
- Brunton, R., et R. Dryer (2022). Sexual violence and Australian women: A longitudinal analysis of psychosocial and behavioral outcomes. *Social science & medicine*, 292. p. 114334. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2021.114334>
- Burczycka, M. (2020). *Students' experiences of unwanted sexualized behaviours and sexual assault at postsecondary schools in the Canadian provinces, 2019* (No 85-002-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00005-eng.htm>
- Centers for Disease Control and Prevention. (2025). *Preventing child sexual abuse in youth-serving organizations*. <https://www.cdc.gov/child-abuse-neglect/programs/index.html>
- Conseil du statut de la femme (2025). Portrait des Québécoises. Édition 2024 – Violence. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoise-edition-violence.pdf>
- Conseil du statut de la femme. (2020). *Violence sexuelle : Comprendre pour mieux prévenir*. Gouvernement du Québec. <https://www.csf.gouv.qc.ca>
- Crusto, C. A., Hooper, L. M., et Arora, I. S. (2024). Preventing Sexual Harassment in Higher Education: A Framework for Prevention Science Program Development. *Journal of prevention*, 45(4), 501–520. <https://doi.org/10.1007/s10935-024-00780-4>

- D'Enbeau, S. (2017). Unpacking the dimensions of organizational tension: the case of sexual violence response and prevention among college students. *Journal of Applied Communication Research*, 45(3), 237–255. <https://doi.org/10.1080/00909882.2017.1320568>
- Denis, I., Brennstuhl, M.-J., et Tarquinio, C. (2020). Les conséquences des traumatismes sexuels sur la sexualité des victimes : une revue systématique de la littérature. *Sexologies*, 29(4), 198–217. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2020.05.001>
- Depallens, R. (2017). Analyse de l'articulation du système de prévention des violences sexuelles sur mineurs dans le canton de Vaud – Suisse. *Service social*, 63(1), 73–85. <https://doi.org/10.7202/1040032ar>
- Edwards, K. M., Rodenhizer, K. A., et Eckstein, R. P. (2020). School personnel's bystander action in situations of dating violence, sexual violence, and sexual harassment among high school teens: A qualitative analysis. *Journal of Interpersonal Violence*, 35(11–12), 2358–2369. <https://doi.org/10.1177/0886260517698821>
- Fedina, L., Barr, E., Ting, L., Shah, R., Chayhitz, M., Goodmark, L., Barth, R. P., et Njie-Carr, V. P. S. (2023). Intimate partner violence training and readiness to respond among students, staff, and faculty in three institutions in the United States. *Journal of Interpersonal Violence*, 38(1–2), NP2182–NP2206. <https://doi.org/10.1177/08862605221099948>
- Freyd, J. J., et Smidt, A. M. (2019). So, you want to address sexual harassment and assault in your organization? Training is not enough; Education is necessary. *Journal of Trauma & Dissociation*, 20(5), 489–494. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1080/15299732.2019.1663475>
- Gouvernement du Québec. (2025, 24 sept.). *Prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur*. <https://www.quebec.ca/education/accompagnement-etudiants/soutien-etablissements/violence-intimidation/prevenir-contrer-violences-caractere-sexuel-enseignement-superieur>
- Hassam, T., Kelso, E., Chowdary, P., Yisma, E., Mol, B. W., & Han, A. (2020). Sexual assault as a risk factor for gynaecological morbidity: An exploratory systematic review and meta-analysis. *European Journal of Obstetrics and Gynecology*, 255, 222–230. <https://doi.org/10.1016/j.ejogrb.2020.10.038>
- Hiquet, J., Christin, E., Tovagliaro, F., Fougas, J., Dubourg, O., Chevalier, C., Abel, F., Ebouat, M., Ploquin, M.-E., Malo, M., & Gromb-Monnoyeur, S. (2018). Évaluation des coûts directs de la prise en charge en urgence d'une victime de violences sexuelles. *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, 66(2), 99–105. <https://doi.org/10.1016/j.respe.2017.11.009>

- Hoddenbagh, J., Zhang, T., & McDonald, S. (2014). *Estimation de l'incidence économique des crimes violents au Canada en 2009* (Rapport R-14-01). Ministère de la Justice du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr14_01/conc.html
- Institut national de santé publique du Québec. (2023). *Les formes de violence sexuelle*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre/formes>
- Institut national de santé publique du Québec. (2024). *Sexual violence against young athletes in sports*. <https://www.inspq.qc.ca/en/sexual-violence/contexts/sport>
- Institut de la statistique du Québec. (2023). *Enquête québécoise sur la violence envers les conjointes et les partenaires intimes* (EQVCPI) 2021-2022 : Principaux résultats pour la région de Laval. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/rapport-enquete-quebecoise-violence-partenaires-intimes-2021-2022.pdf>
- Kaufman, K. L., Erooga, M., Mathews, B., et McConnell, E. (2019). Recommendations for Preventing Child Sexual Abuse in Youth-Serving Organizations: Implications From an Australian Royal Commission Review of the Literature. *Journal of interpersonal violence*, 34(20), 4199–4224. <https://doi.org/10.1177/0886260519869239>
- Kennedy, K., Malinen, K., et Gunn, V. (2024). Increasing Sexual Violence Reporting and Disclosure in Higher Education Institutions: A Proposed Approach to Critically Analyze the Internal Organizational Context. *Journal of forensic nursing*, 21(1), 29–37. <https://doi.org/10.1097/JFN.0000000000000490>
- Lichty, L. F., Campbell, R., et Schuiteman, J. (2008). Developing a University-Wide Institutional Response to Sexual Assault and Relationship Violence. *Journal of Prevention & Intervention in the Community*, 36(1-2), 5–22. <https://doi.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1080/10852350802022241>
- Linder, C. (2024). *Sexual violence on campus : Power-conscious approaches to awareness, prevention, and response*. Emerald Publishing Limited. <https://doi.org/10.1108/9781835491133>
- Macri, L. (2019). *Assessing Institutional Response to Sexual Violence on College Campuses: The Relationship Between Organizational Characteristics of Colleges and Adherence to National Guidelines*. [Thèse doctorale, Université du Québec à Montréal] *Electronic Theses and Dissertations*. <https://stars.library.ucf.edu/etd/6353>
- Maisonnette, L., Classen, N., & Pipe, A. (2025). *The future of sport in Canada Commission*. Government of Canada. <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/campaigns/future-sport/participate/interim-report.html>
- Me Too Movement. (n.d.). *Get to know us : History and inception*. <https://metoomvmt.org/get-to-know-us/history-inception/>
- Ministère de la Justice du Québec. (2022). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence sexuelle 2022-2027*. Gouvernement du Québec. <https://www.justice.gouv.qc.ca>

- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2023). *Infractions sexuelles en 2022 – Criminalité au Québec*. <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca>
- Miyamoto, S., Bittner, C., Delwiche, J., et Ganguli, A. (2024). A Strengths and Needs Assessment of Campus Sexual Assault Response. *Journal of forensic nursing*, 20(1), 3–11. <https://doi.org/10.1097/JFN.0000000000000452>
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine. (2018). Changing the culture and climate in higher education. In *Sexual harassment of women: Climate, culture, and consequences in academic sciences, engineering, and medicine*. National Academies Press. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK519454/>
- Nightingale, S. D. (2023). Perceptions of Institutional Response to Sexual Assault Amongst College-Based Victim Advocates. *Journal of Interpersonal Violence*, 38(17–18), 9671–9692. <https://doi.org/10.1177/08862605231168820>
- Ohlert, J., Schmitz, H., Schäfer Pels, A., & Allroggen, M. (2022). An empowering climate as a protective factor against sexual violence in sport? *Social Sciences*, 11(8), 330. <https://doi.org/10.3390/socsci11080330>
- Olomi, J. M., DePrince, A. P., et Gagnon, K. L. (2019). Institutional responses to campus sexual assault: Examining the development and work of a multidisciplinary team. *Journal of Trauma & Dissociation*, 20(3), 324–339. <https://doi.org/10.1080/15299732.2019.1571886>
- Organisation mondiale de la santé (2005). *Étude multipays de l’OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l’égard des femmes : premiers résultats concernant la prévalence, les effets sur le plan sanitaire et les réactions des femmes*. OMS. <https://www.who.int/fr/publications/item/9241593512>
- Phipps, A. (2020). Reckoning up: Sexual harassment and violence in the neoliberal university. *Gender and Education*, 32(2), 227–243. <https://doi.org/10.1080/09540253.2018.1482413>
- Regroupement québécois des CALACS. (2023). *Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le financement des organismes communautaires*. <https://rqcalacs.qc.ca>
- Rentschler, C. A. (2018). #MeToo and Student Activism against Sexual Violence. *Communication Culture & Critique*, 11(3), 503–507. <https://doi.org/10.1093/ccc/tcy022>
- Roberts, V., Sojo, V., et Grant, F. (2020). Organisational factors and non-accidental violence in sport: A systematic review. *Sport Management Review*, 23(1), 8–27. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2019.03.001>
- Sahin-Ilkorkor, Z., & Brubaker, S. J. (2025). Similarities and Differences Between Bullying and Sexual Harassment in Schools: A Social-Ecological Review of Risk and Protective Factors. *Behavioral sciences (Basel, Switzerland)*, 15(1), 61. <https://doi.org/10.3390/bs15010061>
- Schou-Bredal, I., Bonsaksen, T., Ekeberg, Ø., Skogstad, L., Grimholt, T. K., Lerdal, A., & Heir, T. (2022). Sexual Assault and the Association With Health, Quality of Life, and Self-Efficacy in the General

Norwegian Population. *Journal of interpersonal violence*, 37(3-4), 1878–1901. <https://doi.org/10.1177/0886260520926307>

Secrétariat à la condition féminine. (2024, avril). Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance : Stratégie gouvernementale intégrée 2022–2027 (mise à jour 2024). Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/STR-strategie-violence-sexuelle-conjugale-2022-2027-maj2024-SCF.pdf>

Serrano-Rodríguez, E., Luque-Ribelles, V., & Hervías-Parejo, V. (2024). Psychosocial Consequences of Sexual Assault on Women: A Scoping Review. *Archives of Sexual Behavior : The Official Publication of the International Academy of Sex Research*, 54(1), 231–258. <https://doi.org/10.1007/s10508-024-03013-1>

SIECCAN. (2023). *Guidelines for integrating gender-based violence prevention within school based comprehensive sexual health education: Quick Read*. Sex Information & Education Council of Canada. <https://prevention-collaborative.org/wp-content/uploads/2024/06/SIECCAN-WAGE-GBV-QuickRead-2023-E.pdf>

St-Pierre, E., Parent, S., & Deslauriers-Varin, N. (2022). Exploring the Modus Operandi of Coaches Who Perpetrated Sex Offenses in Canada. *Frontiers in Psychology*, 13, 856798. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.856798>

United Nations Girls' Education Initiative (UNGEI) et Sexual Violence Research Initiative (SVRI). (2021). *Prevention of sexual violence in education settings: A white paper*. <https://www.ungei.org/knowledge-hub/school-related-gender-based-violence-srgbv>

Wynn, E. (2021). *"People don't talk about it here": A grounded theory study of sexual violence prevention and school climate in rural Nova Scotia* (Thèse de maîtrise, McGill University). <https://escholarship.mcgill.ca/concern/theses/1r66j6086>